

SOMMAIRE

- Histoire des Cazauvieilh (3^e partie, suite et fin) 1
(Pierre Labat)
- Autour d'André Gide 30
(Jean-Pierre Ardoin Saint Amand)
- Il y a 200 ans, Boudons de St-Amans
découvrait le Pays de Buch 60
(Michel Jacques)
- Histoire du football à Arcachon (suite) 72
(Michel Boyé)
- Textes et documents 75
- Vie de la société 78

"REGARDS SUR LE PAYS DE BUCH"

(ouvrages parus, en vente en librairie ou par la Société)

- La Révolution à La Teste - 1789-1794
(Fernand Labatut - 90 F)
- Histoire des produits résineux landais
(Robert Aufan et François Thierry - 100 F)
- Oeuvres de Guillaume Desbiey (80 F)
- La Ville d'Hiver d'Arcachon (2^e édition)
(guide itinéraire - 20 F)
- Marais et forêts sur les bords du Lac de Cazaux
(guide itinéraire - 10 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (I)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1990 - 120 F)
- Le littoral gascon et son arrière-pays (II)
(actes du colloque - Arcachon octobre 1992 - 100 F)
- Pays de Buch et Côtes du Médoc, par Cl. Masse (30 F)
- La Naissance d'Arcachon - 1823-1857 (2^e édition)
(Robert Aufan - 80 F)
- L'ostréiculture arcachonnaise
(actes du colloque - Gujan-Mestras octobre 1994 - 80 F)
- Osiris, l'oncle d'Arcachon (75 F)
- Les origines de l'ostréiculture arcachonnaise
(Robert Aufan - 20 F)

Directeur de la publication : M. BOYÉ
Dépôt légal : 2^e trimestre 1997
Commission paritaire de presse N° 53247
25^e année - Imprimerie Darrigade - Arcachon

Prix : 40 francs

I.s.s.n. 0339 - 7947

NUMÉRO 92

2^e trimestre 1997



BULLETIN de la
Société Historique et Archéologique
d'ARCACHON et du PAYS de BUCH

La Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch (et communes limitrophes), fondée en novembre 1971, a pour but de recenser, conserver et mettre en valeur tout ce qui intéresse l'histoire de la région, de l'époque préhistorique aux événements actuels, de susciter de l'intérêt pour son passé, de satisfaire la curiosité historique ou le besoin d'information du public.

COTISATION

- 1) - Elle couvre la période du 1er janvier au 31 décembre, quelle que soit la date d'adhésion. Elle se renouvelle par tacite reconduction. Les personnes qui adhèrent en cours d'année reçoivent les bulletins de cette année déjà parus.
- 2) - Le taux est fixé lors de l'assemblée générale annuelle.
Année 1997 : 120 F. (cotisation de soutien à partir de 150 F donnant droit à des tarifs préférentiels sur les livres et un cadeau).
- 3) - Le paiement s'effectue :
- soit par virement postal direct :
Société Historique et Archéologique d'Arcachon
4486 31 L Bordeaux
- soit par chèque bancaire au nom de la Société et adressé au trésorier : M. Robert Aufan, 56 bd du Pyla - 33260 LA TESTE-DE-BUCH.
- 4) - Le renouvellement doit être effectué avant le 31 mars.

PAYS DE BUCH

Arcachon - La Teste de Buch - Gujan-Mestras
Le Teich - Mios - Salles - Belin-Beliet
Biganos - Marcheprime - Croix d'Hins
Audenge - Lanton - Andernos
Arès - Lège-Cap-Ferret - Le Porge
Lacanau - Saumos - Le Temple

N.B. - Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

HISTOIRE DES CAZAUVIEILH

3^e partie (suite et fin)

III/3 Arnaud Dupudal et J. Crozillac

André Dupudal

Les Martiens de Lagubate

Les Garnung de Lalande, de Mios

Les Roumégoux, de Sore

CH IV Jean Cazauvieilh, procureur d'office.

IV/1 Jean Cazauvieilh, ses mariages, ses alliances Dumora et Boudé

IV/2 Pierre Cazauvieilh, fils aîné

IV/3 Arnaud Cazauvieilh et sa descendance innombrable

IV/4 Pierre Cazauvieilh et la descendance dite "Pierron"

IV/5 Jean Cazauvieilh (descendance nombreuse)

IV/6 Extraits de généalogie

III-3) La descendance A. Dupudal-J. Crozillac

Arnaud Dupudal, dernier fils de Massie Cazauvieilh, avait épousé Jeanne Crozillac selon contrat du 11 novembre 1664 établi par Lafargue (d'après les inventaires des papiers de leur fils André, décédé en 1729).

Arnaud Dupudal disparut en 1686 (son testament est du 19 novembre 1686). Son épouse lui survécut quelques années. Lors du mariage de leur fille Véronique en 1697, les enfants Dupudal n'étaient pas tous majeurs. Ils étaient pourvus d'un tuteur, le sieur Crozillac, leur oncle.

Les Crozillac furent la principale famille de la région de Castres en leur temps : notaires, procureurs, marchands, maîtres de poste. Le plus notable personnage de la famille fut sans doute Louis Crozillac, un oncle de Jeanne, qui fut maître de poste de l'Hospitalet (1687). Il habitait alors Saucats puis Beliet. Il fut procureur d'office puis juge de Saucats mais aussi juge de Saint-Magne. Il était le seigneur de la maison noble de Laguloup à Saucats. Il disparaît vers 1715.

Jeanne Crozillac avait aussi pour frères André Crozillac qui fut curé de La Brède, un autre bourgeois de Bordeaux et un autre enfin procureur au Parlement, car cette famille nombreuse de bourgeois évolués avait dû exercer ses talents dans toute la région.

Arnaud Dupudal quitta Belin au lendemain de son mariage. A partir de 1666, il exerçait ses activités marchandes à Castres. Il avait d'ailleurs la double qualité de « praticien » car il était instruit des choses du droit et marchand. Plus tard, vers 1675, il revint à Belin où naquirent deux de ses enfants : Pierre le 4 septembre 1676 puis Guillemette le 29 juin 1678. Ils ne vécurent pas. Les quatre premiers enfants sont, sans doute, nés à Castres ou Saucats (où les registres de baptême n'existent plus). Les incertitudes dans leur filiation ont été levées grâce à des recoupements.

1) *André Dupudal*

Seul fils de la famille Dupudal-Crozillac, André est né vers 1675, peut-être un peu avant. Il est décédé chez son oncle André Crozillac, le vicaire de La Brède chez qui il se trouvait le 19 février 1729 « âgé de 50 ans ».

Il avait été pourvu en février 1702 de l'office de greffier en chef de la Monnaie de Bordeaux. Il conserva cette charge 25 ans et la revendit le 26 juin 1727 pour le prix de 3.000 livres (notaire Bolle de Bordeaux). Ce n'était pas un grand office ; il n'était pas cher et ne procurait qu'un appoint de ressources.

André Dupudal mourut ab intestat et sans enfant. Ses héritiers, sa sœur et ses neveux, déclarèrent sa succession à Bordeaux puis à Belin les 4 juillet 1729 et 14 août 1729 (registres du « centime denier »). Ces héritiers étaient :

- Véronique Dupudal, sa sœur, veuve de Garnung de Lalande ; elle habitait Bordeaux.
- Arnaud Martiens, avocat, et son frère Jean conseiller à la cour des Aydes de Bordeaux, représentant Jeanne Dupudal, leur mère.
- Louis Roumégoux, greffier en chef de Sore, fils de feu Marguerite Dupudal.

Ces trois derniers personnages étaient des neveux.

Ces déclarations avaient été précédées par les inventaires établis dans la maison du défunt à Belin le 10 mai par Gourgon de Précý, notaire à Salles. La déclaration fiscale portait sur les propriétés foncières qui étaient ainsi énumérées :

- au lieu de Ballion, deux métairies consistant en maisons, pacages, terres labourables, prés et pignadas de la valeur de 4.000 livres.
- à Joué, une autre métairie consistant en maison, pacages, terres labourables, prés et bois de la valeur de 1.000 livres.
- au Graou une autre métairie évaluée 1.000 livres.
- une autre métairie avec deux maisons, parc, terres, bois et prés, encore 1.000 livres. Au total, on avait déclaré 7.000 livres.

Dans la déclaration au bureau de Belin, la famille dut déclarer qu'elle avait omis la maison de Beliet, encore évaluée 1.000 livres. La sous-estimation de ce patrimoine était évidente.

L'inventaire du notaire concernait surtout les valeurs « meubles » : bestiaux (120 chèvres, 350 moutons, vaches et bœufs...).

C'était bien ce patrimoine agricole qui assurait les ressources d'André Dupudal beaucoup plus que son office,

ce qui est représentatif de la manière dont la bourgeoisie de Belin gérât sa fortune et ses revenus.

2) Les Martiens de Lagubate

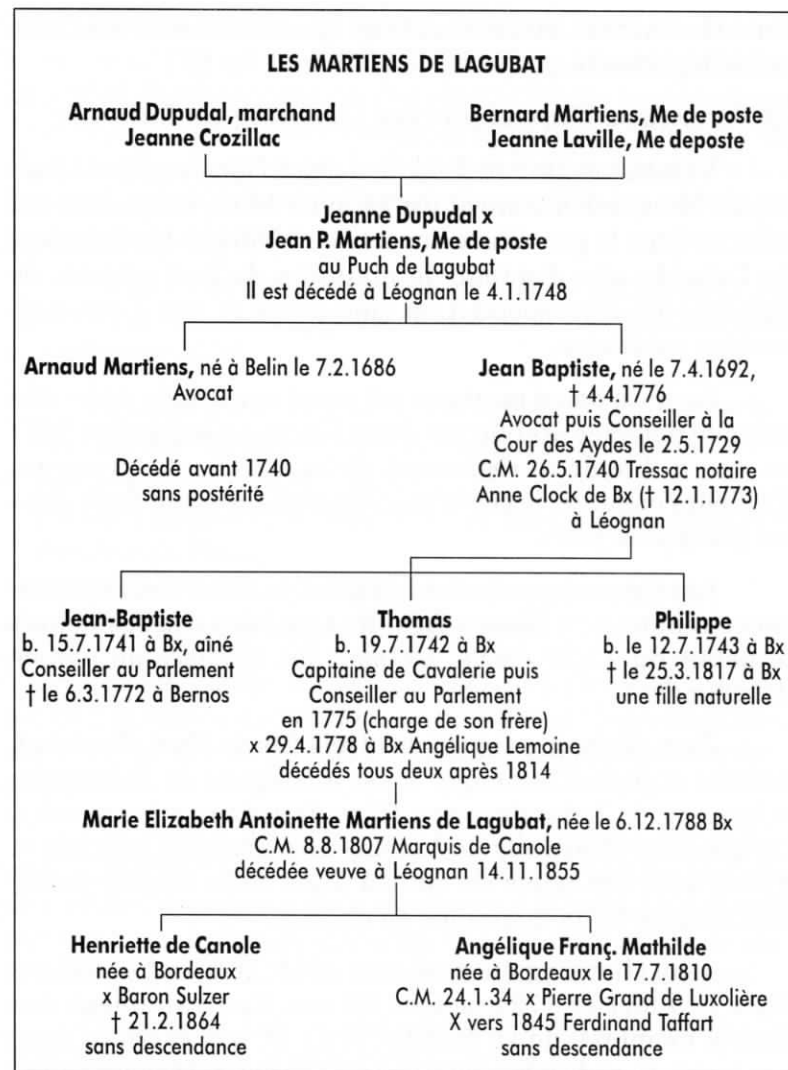
Jeanne Dupudal semble être l'aînée de la famille. Née vers 1665/1666, elle épousa 20 ans plus tard Jean ou Jean Pierre Martiens, maître de poste au Puch de la Gubatte, situé en limite de la seigneurie de Certes et de Cestas, sur la route de Bordeaux à Bayonne.

Les Martiens, qui allaient ajouter à leur nom «de la Gubatte», étaient des notables d'ancienne origine. Dès 1600, ils ont le titre de «bourgeois de Bordeaux» et sont déjà «maîtres de poste». Généralement, ils n'habitèrent pas ce lieu du Puch, perdu dans la lande, mais souvent Bordeaux et surtout Léognan où la plupart finirent leurs jours, et cela jusqu'à l'extinction de leur lignée, dans leur demeure de «Larrivet».

Jeanne Dupudal mit au monde son premier enfant, Arnaud, le 24 février 1686 à Belin. Le second fils fut Jean-Baptiste, né le 7 avril 1692 (date indiquée dans les lettres de provision de son office).

Arnaud, avocat, décédait assez tôt et avant son père qui disparaît à Léognan le 4 janvier 1748, veuf de Jeanne Dupudal. Jean-Baptiste, d'abord avocat lui aussi, fut conseiller à la Cour des Aydes. Son père lui avait acheté cet office dont il reçut les lettres de provision le 2 mai 1729.

Jean-Baptiste Martiens de la Gubatte, qui s'était marié en 1740 à une demoiselle Clock de Bordeaux, décédait à Léognan le 4 avril 1776. Avec l'achat de son office, il avait franchi le premier pas de l'évolution sociale de sa famille. Il jouissait maintenant des privilèges de la noblesse. Cette évolution se poursuivait avec ses deux fils, Jean-Baptiste et Thomas, qui furent l'un après l'autre conseillers au Parlement. Thomas devait épouser Angélique Lemoine, fille du Commissaire général de la Marine (cf. *Histoire de Tausat*).



La famille Martiens et ses derniers descendants allaient disparaître avec le décès à Léognan d'Angélique Francoise de Canole, épouse de Ferdinand Taffart, originaire de La Teste, le 24 août 1865.

L'histoire détaillée des Martiens pourrait faire l'objet d'une publication complémentaire exposant par exemple les conditions de l'exploitation de la poste du Puch, la

fin de la fonction de chevaucheur et enfin la vente de toute cette importante propriété le 23 floréal An III.

3) Véronique Dupudal et les Garnung de Lalande

Véronique Dupudal épousa Jean Garnung de Lalande, de Mios, selon contrat du 24 avril 1697. Cette date est relevée dans la procédure ouverte en 1866 par les Garnung de Lalande afin d'obtenir le maintien de leur surnom de *Lalande* qui correspond à un vieil usage et non à une préention nobiliaire.

La date de ce mariage est aussi confirmée dans une requête notariée établie par Jean Garnung le 2 juillet 1697 en vue d'obtenir le règlement de la dot de «sa promise», d'ailleurs majeure, la cérémonie du mariage étant fixée dans les prochains jours.

Les Garnung sont des notables de Mios dont l'importance remonte au Moyen Age. Ils sont bien connus depuis le début du XVII^e siècle. Ce sont les officiers de justice d'Audenge.

Jean Garnung est un des trois fils de Paul Garnung, notaire et juge d'Audenge. Il est à l'origine de la branche «Garnung de Lalande» ; son frère de même prénom est à l'origine des «Garnung du Voisin» : ces noms de *Lalande* et *Voisin* sont des noms de lieux à Mios où la famille possédait d'importants domaines en culture.

Jean Garnung était né vers 1644 ; il devait décéder à Mios le 9 février 1724, âgé de 80 ans. Contrairement aux autres membres de sa famille, il ne fit pas carrière dans les juridictions locales mais dans les armées. D'abord «homme d'armes», il fut capitaine et, lors de son mariage, il était devenu «Echangeur pour le Roi» à Mios. Cette vocation pour les activités financières ou monétaires allait être reprise chez ses cousins du Voisin.

Jean Garnung de Lalande et Véronique Dupudal n'eurent que deux enfants : Jeanne, née peu après le mariage de ses parents, et Pierre né le 6 mars 1703.

Jeanne Garnung épousa **Nicolas Taffart**, de La Teste, le 27 février 1715. Nicolas Taffart (16 août 1689/1^{er} juin 1743 Bordeaux) fut un des plus brillants personnages de la région. Juriste de formation, il fut commissaire de la Marine à La Teste, juge de Certes et même notaire de La Teste, ce qui n'était peut-être pas compatible avec ses fonctions dans la Marine.

Jeanne Garnung, devenue veuve, se retira dans sa propriété de Léognan appelée «France» où elle décédait vers la mi-février 1768.

Nicolas Taffart et Jeanne Garnung eurent 5 enfants :

- Nicolas qui fut conseiller à la Cour des Aydes,
- Jean-Baptiste, curé en Médoc,
- Pierre, religieux de l'Ordre de la Merci puis chanoine régulier de Blaye
- Jeanne, religieuse de Saint-Benoît de Marmande,
- Jean Baptiste, marié et fixé à Bègles.

Nicolas Taffart n'avait pas hésité à éliminer trois de ses enfants de sa succession. Le plus jeune, Jean-Baptiste, n'avait reçu que la légitime de son père mais fut l'héritier de sa mère.

L'évolution de la famille, le maintien de son patrimoine, allaient revenir à Nicolas aîné. Après l'achat de la charge de Conseiller qui fut payée par son beau-père et non par son père, la famille franchit une nouvelle étape de son évolution. Le fils de Nicolas fut conseiller au Parlement.

On dira un mot sur les péripéties dans lesquelles le père Taffart allait se débattre et succomber.

Pierre Garnung, né le 6 mars 1703, le seul fils de Véronique Dupudal, était licencié en droit et avocat à Bordeaux. Il s'était marié à Bordeaux à une demoiselle Marguerite Mothe le 3 août 1727.

Pierre Garnung, qui ne porta pas le surnom de Lalande, avait été nommé le 5 mars 1734 capitaine des gardes côte de la compagnie de Mios composée des habitants

du lieu. Il exerça à Mios dès 1739 les activités de notaire, succédant à Nicolas Taffart. Il décédait chez sa sœur à Léognan le 12 novembre 1747, âgé de 40 ans. Le nom de son fils unique est à retenir : Osteinde Garnung de Lalande, né à Mios le 13 février 1733, qui fut le premier personnage de la famille au cours du XVIII^e siècle.

Après une tentative de reprise des fonctions familiales de notaire, il fut nommé lui aussi Capitaine des gardes côte (1752) puis il acheta en 1767 un office de Lieutenant des Eaux et Forêts. Enfin, il devint «Conseiller du Roi, Général provincial subsidiaire des Monnaies» à Bordeaux, ce qui, plus simplement, signifie président de la Cour des Monnaies.

Il fut un habile gestionnaire ; sa fortune était grande à Bordeaux et à Mios. Veuf de Marguerite Péry, Osteinde Garnung eut deux fils de sa servante qu'il épousa. Il décédait le 1^{er} prairial An IV. La descendance des Garnung de Lalande est celle de ces deux fils ; elle se perpétue jusqu'à nos jours.

Véronique Dupudal et ses petits-fils. Extravagances et conflits

Avant de clore ce bref aperçu sur les Garnung de Lalande au XVIII^e siècle, on dira quelques mots des conflits qui opposèrent Véronique Dupudal à ses deux petits-fils Osteinde Garnung et Pierre Taffart qui appartenait à l'ordre des Capucins.

L'affaire commence en 1755. Le 22 février, Véronique Dupudal voulut donner à Osteinde un témoignage de son affection. Elle lui donna entre vifs un tiers de son patrimoine de Belin et Beliet mais elle se réservait l'usufruit de ce tiers qui valait 3.000 livres. Osteinde s'engageait, en contre partie, à verser annuellement à sa grand'mère une rente de 600 francs (François, notaire de Bordeaux). Le 6 septembre suivant, Véronique Dupudal s'engageait à verser à son petit-fils Pierre Taffart une rente de 50 livres par an (Dugarry, notaire).

La donation à Osteinde était, en fait, une vente à rente viagère. Mais Osteinde était à peine en début de carrière. Il avait 22 ans et il se trouva en difficulté pour verser régulièrement la rente de sa grand'mère. Celle-ci s'adressa au père Taffart pour obtenir son concours dans ces difficultés. Le conflit s'ouvrit. Il se compliqua, opposa successivement Véronique à chacun de ses petits-fils puis à l'Ordre des Capucins. L'affaire suivit tous les degrés des juridictions et dura plus de 5 ans.

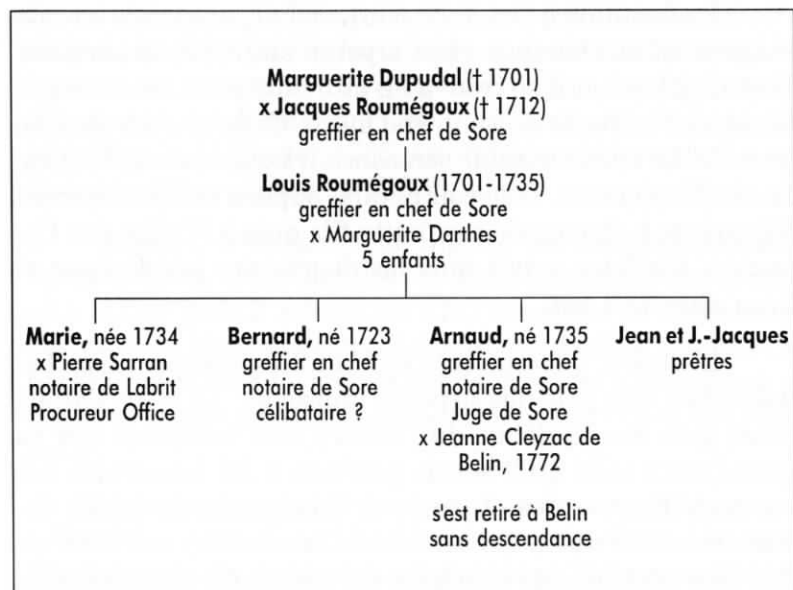
L'affaire, quoique très embrouillée, restait assez banale mais elle prit des aspects imprévus. Le père Taffart avait pris dès le début de l'affaire une influence sur sa grand'mère telle qu'il serait parvenu à lui soustraire des sommes importantes et, surtout, il la persuada qu'elle devait «se marier avec lui en Jésus-Christ». Il y eut bien un mariage mystique avec remise du treizin en pièces dorées, d'une ceinture de faveur rouge et de la petite coquille, appelée «pucelage» ; on avait même convoqué des parents pour assister à ce mariage !

Le procès se poursuivit. Osteinde Garnung fit tout un scandale. On ne put l'étouffer. Au terme de toutes ces difficultés, le père Taffart, complètement discrédité, dut quitter son ordre mais il conserva sa petite rente et obtint même un canonicat à Blaye.

Véronique Dupudal disparut peu après. Elle avait environ 95 ans, ce qui explique sans doute toutes ces extravagances mystico-judiciaires.

4) Marguerite Dupudal et les Roumegoux

Cette descendance des Cazauvieilh/Dupudal fut exclusivement landaise. Elle appartenait à la bourgeoisie de Sore où les Roumegoux ont détenu pendant trois générations la charge de greffier en chef de la Juridiction. Ils allaient aussi occuper les offices de notaire et enfin de juge du lieu.



Marguerite Dupudal, née vers 1669/1670, est décédée à Sore âgée de 32 ans, le 30 décembre 1701, un mois après la naissance de son fils unique Louis. Elle avait épousé vers 1698 Jacques Roumégoux qui serait originaire de Belin (cf. abbé Gaillard *Gens et choses d'autrefois*).

Jacques Roumégoux, greffier en chef de Sore, beaucoup plus âgé que sa femme, est décédé le 24 mai 1712 à 66 ans.

Louis Roumégoux (11 novembre 1701/6 janvier 1735) fut aussi greffier en chef. Il avait épousé Marguerite Darthes qui lui survécut et décéda le 27 février 1772. Ils eurent cinq enfants dont deux prêtres qui ont exercé dans la région.

- **Bernard Roumégoux**, fils aîné (1723/† 23 février 1766), cumula les fonctions de greffier en chef et de notaire. Il disparut sans descendance semble-t-il. Son frère lui succéda dans ses charges.
- **Arnaud Roumégoux** a été baptisé à Sore le 24 janvier 1735. Après le décès de son frère, il lui succéda dans ses

fonctions et devint même juge de Sore. Il épousa à Belin le 14 février 1772 Jeanne Cleyzac dont le père était Pierre Cleyzac, notaire et juge de Belin.

Arnaud Roumégoux abandonna ses activités vers 1785. Il termina sa vie chez sa femme à Belin. Il disparut vers 1787/1788. Sa femme lui survécut. Ils n'eurent pas d'enfants. Ainsi se termina cette lignée des Roumégoux de Sore.

- **Marie Roumégoux**, née vers 1734, épousa en 1762 Pierre Sarran, notaire de Labrit puis procureur d'office. Ils eurent cinq fils et pendant plusieurs générations, les Sarran se succédèrent à Labrit dans les activités notariales.

Chapitre IV : Jean Cazauvieilh, procureur d'office et sa descendance

Il ne serait pas possible, et aussi sans grand intérêt, de reproduire ici la généalogie de Jean Cazauvieilh dans son ensemble.

Cette descendance est beaucoup plus nombreuse que celle de ses frères et sœurs de Belin, que celle de la branche aînée, et surtout beaucoup moins notoire aux XVIII^e et début du XIX^e siècles. Pour la plupart des descendants du procureur Jean Cazauvieilh, le seul titre de notoriété ou de gloire est le nom.

Cependant, tous ceux qui ont entrepris des recherches à Salles pourront trouver ici des sources d'information sur leurs origines.

Par contre, nous donnerons quelques extraits de la généalogie de quelques personnages notoires tels que Octave et René Cazauvieilh, députés, ou Jean Despujol, grand prix de Rome et célèbre peintre franco-américain.

IV/1 - Jean Cazauvieilh, carrière, mariages, alliances Dumora et Boudé

Jean Cazauvieilh, un des derniers enfants de Pieron, est né vers 1610, décédé à Belin et inhumé à Mons le 17 juillet 1675.

Il appartenait à la bourgeoisie de robe de Salles puis de Belin. En début de carrière, de 1630 à 1645, il exerça les fonctions de "praticien", sorte de conseiller juridique ou avoué.

Vers 1645, il succéda à Bernard Géraud décédé qui était notaire et procureur d'office de Salles, mais uniquement dans l'office de procureur. Ses activités prirent fin vers 1666.

Cependant, de 1656 à 1661, il fut aussi lieutenant de Lugo et de Belin. Enfin, de 1666 à son décès, il fut procureur d'office de Belin.

Quelques précisions sur les fonctions judiciaires permettront de mieux situer le personnage.

Le premier personnage de la paroisse ou de la seigneurie était le Juge. Nommé par le seigneur haut justicier, il devait être avocat au parlement ou licencié en droit. Ce fut le cas des frères Pierre et Paul Cazauvieilh, juges de 1628 à 1679. Au sujet de ces références, on trouve en début du XVIII^e siècle un incident survenu à Salles. Helie Sentier, avocat, juge de Certes, Salles et Belin, fit interdiction à Pierre Dumora notaire d'exercer des fonctions de juge car il ne possédait pas les titres requis.

Le juge était suppléé par un "lieutenant", également nommé par le seigneur du lieu, qui ne possédait pas de formation juridique complète. Le greffier était le troisième officier de justice nommé par le seigneur.

Enfin, le procureur d'office nommé dans les mêmes conditions exerçait des fonctions de ministère public, de défense des mineurs et quelques fonctions fiscales. C'était un personnage important.

Notaires et sergents ou huissiers détenaient des offices royaux.

Jean Cazauvieilh, dont le père était mort prématurément, n'avait pas suivi, semble-t-il, les cours de l'université comme ses cousins ; ainsi s'expliquent les limites de sa carrière.

Mariages et milieu familial

Jean Cazauvieilh se maria trois fois : d'abord vers 1632 à Mathive Dumora de Salles dont il eut 7 enfants dont trois garçons qui survécurent. Mathive Dumora décédait le 4 septembre 1644 au lendemain de la naissance de sa dernière fille.

Jean Cazauvieilh se remaria le 3 avril 1645 à Jeanne Boudé de Salles. Ils eurent deux garçons ; l'un d'eux survécut.

En troisième mariage, vers 1658, il épousa Jeanne de Hillan de Belin qui lui donna une fille qui vécut au pays de sa mère et s'y maria.

Et, au cours de ce troisième mariage, il eut une fille adultérine. Ce cas n'était pas tellement exceptionnel dans les familles bourgeoises d'alors...

On trouvera ci-après une note qui situe les Dumora avec lesquels une autre alliance eut lieu et une autre note sur les Boudé avec lesquels les Cazauvieilh s'unirent aussi plusieurs fois. C'est dans la famille Boudé que l'on trouve un cas de condamnation à mort suivi d'exécution figurative.

Annexe I

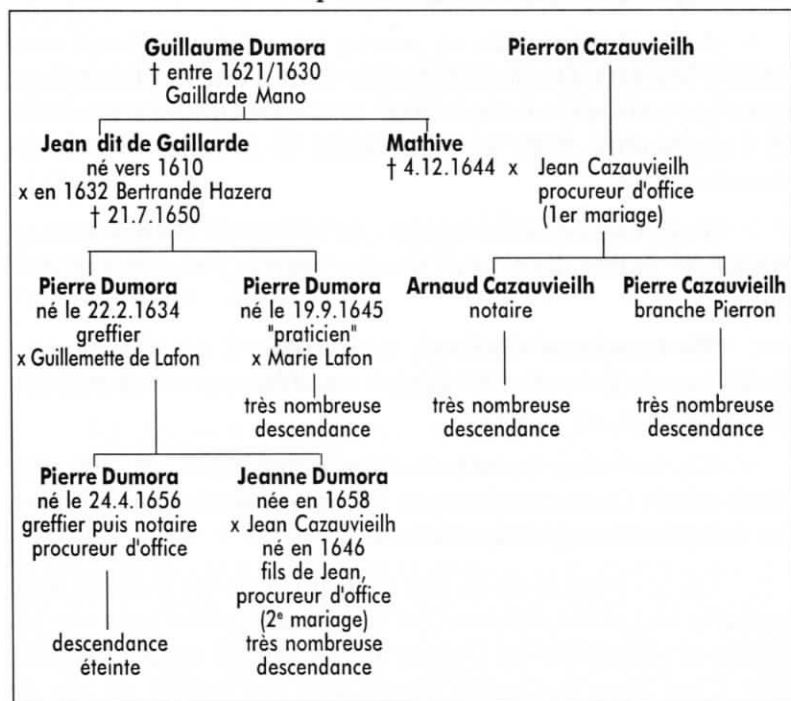
Les premières alliances Cazauvieilh-Dumora

Jean Cazauvieilh, époux de Jeanne Dumora, était issu du mariage du procureur Jean Cazauvieilh et de Jeanne Boudé, sa seconde épouse.

C'est lui qui a transmis le nom, notamment aux parlementaires du 19^e siècle.

Les sœurs Lafon sont les filles de Pierre Lafon, notaire, petit-fils du notaire Etienne Cazauvieilh.

Les Dumora, bourgeois de Salles puis de Biganos et de La Teste, sont issus de Pierre Dumora, "praticien", et de Marie Lafon. Par la suite, il y eut d'innombrables alliances entre les descendants des couples Cazauvieilh/Dumora.



Annexe II

Les Cazauvieilh et les Boudé

Guillaume Boudé et son épouse Marie Dupin étaient au début du XVII^e siècle des notables importants de Salles, mais on ne connaît à peu près rien à leur sujet sinon qu'ils eurent quatre ou cinq filles toutes prénommées Jeanne et qui furent mariées dans des familles bourgeoises les plus notoires.

Les archives des Cazauvieilh dans leur maison du "Passage" à Belin (et qui sont d'ailleurs celles de leurs origines Ménesplier), les registres de catholicité de Salles et Belin permettent de préciser leurs alliances :

- 1) On a vu, dans un précédent article, que Richard/Bourret de Cazauvieilh avait épousé Jeanne Boudé, fille de Guillaume et Marie Dupin. Née vers 1600, mariée vers 1618, elle était veuve vers 1620.
- 2) Une seconde Jeanne Boudé avait épousé à Salles le 10 février 1643 M^e Dominique Laval dont elle eut plusieurs enfants. Elle semble identifiable à Jeanne Boudé, décédée à Belin le 6 mai 1652 âgée de 30 ans.
- 3) Une troisième Jeanne Boudé avait épousé Jean Bosmaurin. Veuve.
- 4) Une quatrième fut l'épouse de Bernard Géraud, procureur d'office de Salles et notaire, qui l'épousa en secondes noces vers 1635. Elle était bien, elle aussi, la fille de Guillaume Boudé et de Marie Dupin, marraine d'un de ses enfants en 1637, à moins qu'elle ne fut seulement qu'une nièce.

Deux filles de Bernard Géraud épousèrent des Cazauvieilh :

- Marie Géraud, épouse de Pierre Cazauvieilh, fils aîné du procureur Jean Cazauvieilh.
- Jeanne Géraud, épouse de Arnaud Cazauvieilh, notaire, frère du précédent.

Bernard Géraud étant décédé en 1642, Jeanne Boudé vendit l'office de notaire le 24 septembre 1643. Jean Cazauvieilh prit la suite des fonctions de procureur d'office.

Il est possible que cette quatrième Jeanne Boudé soit la même que la veuve de Bourret Cazauvieilh.

- 5) la cinquième Jeanne Boudé fut mariée deux fois :
 - à Jean du Faza vers 1625. Leur fille Marie du Faza épousa Etienne Deycard le 1^{er} mai 1645. Ce couple eut une fille, Marie Deycard, née le 25 juin 1655 qui fut

l'épouse de Jean Ménesplier, notaire et procureur d'office de Salles à la suite de Jean Cazauvieilh parti à Berlin. Etienne Deycard fut l'objet d'une condamnation à mort (voir ci-après).

- à Jean Cazauvieilh procureur d'office, tous deux en second mariage, célébré la veille du mariage de Marie du Faza le 30 avril 1645.

On comprend ainsi comment la charge de procureur fut maintenue dans une même famille sur trois personnages successifs.

L'Affaire Etienne Deycard. Une exécution figurative

Etienne Deycard, le père, était l'époux de Simone Hazera, et le père d'Etienne fils époux de Marie du Faza et de nombreux autres enfants.

Etienne fils fut accusé du crime de meurtre sur la personne de Jean Deycard (un parent). Il quitta la région et disparut mais fut condamné à mort par défaut le 26 juin 1659.

La condamnation resta sans suite. Bernard Géraud, Jean Cazauvieilh, Jean Ménesplier, très proches parents du condamné, ignorèrent les obligations de leur charge et n'entreprirent aucune recherche en vue de faire exécuter la condamnation.

Vingt ans après le crime, Arnaud Pontac, seigneur haut justicier de Salles et aussi conseiller au Parlement et ancien Premier président, s'avisa qu'on ne pouvait laisser la situation en l'état. Il adressa une requête au Parlement, relevant au passage le comportement de ses procureurs d'office et demanda qu'Etienne Deycard (mort sans doute depuis longtemps) soit exécuté figurativement. Un arrêt fut rendu au mois de juin 1679 et le mannequin d'Etienne Deycard fut pendu sur la place publique de Bordeaux, lieu habituel de ce genre d'exécution (ADG arrêts de juin 1679).

La descendance de Jean Cazauvieilh

On ne trouve trace d'aucun mariage ni même des décès des filles des deux premiers mariages de Jean Cazauvieilh, mais uniquement les descendances de quatre fils ; trois du premier mariage, un du deuxième mariage et Jeanne du troisième.

I) **Pierre Cazauvieilh** baptisé le 2 mars 1633 épousa Marie Géraud, fille du notaire Bernard Géraud. Cette branche disparut en 1731 (voir ci-après).

II) **Arnaud Cazauvieilh**, baptisé le 4 février 1637. Autre fils de Mathive Dumora. Fut notaire. Il épousa Jeanne Géraud vers 1656, sœur de la précédente. Ce couple eut 12 enfants : 8 furent mariés (trois garçons et 5 filles). Le nom fut perpétué par :

- Pierre, baptisé le 1^{er} mai 1662 ; épousa Marguerite Cameleyre ; décédé le 9 novembre 1700, dit Conti, 38 ans.
- Jean, baptisé le 13 septembre 1677 ; épousa Gratianne Lalanne ; décédé le 14 novembre 1714.
- Jacques, baptisé le 27 novembre 1683 ; épousa Jeanne Laborde ; décédé le 21 décembre 1736. Descendance.

III) **Pierre Cazauvieilh**, baptisé le 14 octobre 1642, troisième fils de Mathive Dumora. Il épousa Bertrande Dupin, veuve avec enfants de Jean Téhoueyres vers 1675. Un seul fils : Pierre, baptisé le 18 mars 1676. Décédé vers 1680. Sa descendance fut dite "Pierron". Elle fut importante et nombreuse.

IV) **Jean Cazauvieilh**, baptisé le 28 août 1646, fils de Jeanne Boudé. Il épousa Jeanne Dumora, fille de Pierre Dumora greffier et Guillemotte Laffon vers 1675/1676. D'où :

- Arnaud, baptisé le 16 avril 1677, marié deux fois, à Marie Dupuch puis à Marie Dufil. Nombreuse descendance mâle jusqu'à nos jours.
- Pierre, baptisé le 30 juin 1678, disparu en bas âge.
- Jacques, baptisé le 4 janvier 1679, aubergiste. Il épousa

Marie Deysson de Lugo. Très nombreuse descendance dont les notables du XIX^e siècle à qui il transmet le nom et qui sont aussi issus des "Pierron".

V) **Jeanne Cazauvieilh**, née à Belin le 11 juin 1670, décédée le 11 décembre 1720 à l'âge de 55 ans, a épousé Jean Brondel en 1686, procureur d'office de Lugo (il était né le 13 mai 1658, fils de Jean Brondel et Marie Richard). Il est décédé à Belin le 19 janvier 1697. Il avait acheté le 21 août 1683 l'office de notaire de Paul Garnung de Mios mais n'exerça pas). Six enfants, seuls deux survivent dont :

- Pierre Brondel, baptisé le 27 janvier 1687 à Belin, marié à Marie Bordes selon contrat de mariage du 3 mars 1710. Juge de Sore, décédé en janvier 1720. Sa veuve se remarie en 1722 à Jean Claverie.

Joseph Brondel, leur fils né le 8 décembre 1712, épouse Marie Verninac le 27 juin 1735, décédé vers 1743/1748. Joseph Brondel avait pratiquement liquidé tout son patrimoine. On ne trouve pas de descendance de cette famille Brondel.

Les mariages et enfants de Jean Cazauvieilh

• **Premier mariage** vers 1632 avec Mathive Dumora, fille de Guillaume Dumora aubergiste et Gaillarde Mano.

- 2 mars 1633, baptême de Pierre, né le 28 février. Parrain Me Pierre Cazauvieilh, notaire, marraine Gaillarde Mano.
- 14 décembre 1634, baptême d'Etienne. Parrain Etienne Cazauvieilh notaire, marraine Bertrande Hazera.
- 4 février 1637, baptême d'Arnaud. Parrain Arnaud Dupudal procureur d'office de Belin, marraine Allemane de Lafore.
- 2 décembre 1638, baptême de Guillaumine. Parrain Mathieu Masson, marraine Guillaumine Roux.
- 30 janvier 1641, baptême de Jean né le 22 janvier. Parrain Jean de Moura, marraine Marguerite Cazauvieilh.
- 14 octobre 1642, baptême de Pierre. Parrain Pierre de Maura, marraine Marguerite Taffart.

- 1^{er} septembre 1644, baptême de Marguerite. Parrain Pierre Laffont, marraine Marguerite Cazauvieilh.

Le 4 septembre 1644, décès de Mathive Dumora inhumée dans l'église.

On ne trouve ni décès ni mariage des filles issues de ce mariage ; parmi les fils, seuls ont été mariés Pierre aîné, Arnaud, Pierre le plus jeune.

• **Deuxième mariage** le 30 avril 1645 de Me Jean Cazauvieilh, procureur d'office de Salles et de Jeanne Boudé en présence de M. le juge.

Cette Jeanne Boudé est veuve de Jean de Faza (cf. supra). Sa fille se marie le lendemain 1^{er} mai.

Jean Cazauvieilh vient de remplacer Bernard Géraud décédé en 1641/1642. Jeanne Boudé, sa veuve, avait vendu l'office de notaire le 24 septembre 1643 (insinuations).

- 28 août 1646, baptême de Jean, fils de Jean procureur d'office et Jeanne Boudé. Parrain Jean Cazauvieilh, maître de poste au Barp, marraine Guillemotte Dupudal.
- 20 avril 1650, baptême de Jacques. Parrain Jacques Fonteneille, marraine Jeanne Bosmaurin.

Jeanne Boudé est décédée à une date inconnue. Elle ne peut être Jeanne Boudé décédée à Belin le 6 mai 1652, âgée de 30 ans et inhumée dans l'église. Elle était beaucoup trop jeune.

• **Troisième mariage** vers 1653 avec Jeanne Le Hillan d'une famille de notables de Belin.

- 30 mai 1661, baptême de Jean de Jean Cazauvieilh, lieutenant de Lugo et Belin et de Jeanne Le Hillan. Parrain Jean Dupudal, marraine Jeanne Gérault.
- 11 juin 1670, baptême de Jeanne, fille légitime de Jean Cazauvieilh procureur de Belin et de Jeanne Le Hillan, née le 25 mai. Parrain Arnaud Ferrier, lieutenant de Belin, marraine Jeanne Baudu "procureuse d'office de Lugo".

Entre temps, Jean Cazauvieilh avait eu une fille adultérine à Belin :

- 10 mars 1667, baptême de Marie, fille naturelle de Jean Cazauvieilh et de Jeanne Tarsen. Parrain Jean Boyrie, marraine Marie Cazauvieilh.

On ignore le sort du fils Jean né en 1661 et de la fille naturelle Marie. Par contre, Jeanne fut élevée et mariée à Belin où elle eut une descendance.

IV/II - Pierre Cazauvieilh fils aîné

Il est né le 2 mars 1633 et a épousé vers 1658 Marie Géraud, fille du notaire Bernard Géraud et de Jeanne Boudé. Surnommé Depey ou Depy, il exerçait la profession de "marchand" et eut au moins trois fils :

- 1) Pierre, baptisé le 4 décembre 1658. Il est décédé le 10 novembre 1693 âgé de 32 ans au Mayne, dit Depy. Semble être resté célibataire, sans descendance.
- 2) Jean, baptisé le 23 décembre 1666, né le 8. Son parrain fut "Jean Cazauvieilh procureur d'office, lieutenant de Lugo son grand'père". Il est décédé le 22 mars 1731, âgé de 60 ans, "fils de Pierre Cazauvieilh et Marie Géraud" au Mayne. Il avait établi son testament le 12 février. Célibataire.
- 3) Pierre, baptisé le 22 novembre 1676. Décédé le 24 juillet 1696 âgé de 20 ans.

Le surnom de Depy est confirmé dans une reconnaissance féodale du 25 août 1687 au nom de Marie Géraud dite Depy veuve de Pierre Cazauvieilh. Cette branche aînée des descendants de Jean Cazauvieilh a ainsi disparu.

IV/III - Arnaud Cazauvieilh, notaire

Né à Salles le 4 février 1637, décédé le 13 janvier 1698, il a épousé Jeanne Géraud, fille du notaire et procureur d'office Bernard Géraud et de Jeanne Boudé, vers 1655/1656.

Jeanne Géraud, née le 30 juin 1636, est décédée à Salles le 25 avril 1685.

Le couple eut 12 enfants et 8 furent mariés.

- 1) Marie, baptisée le 6 octobre 1656, décédée le 27 janvier 1688, épouse Pierre Martiens, laboureur.
- 2) Jeanne, baptisée le 3 septembre 1658, décédée le 27 décembre 1730, épouse Jean Flahau chirurgien le 10 octobre 1686.
- 3) Pierre, baptisé le 30 mar 1660, disparu en bas âge.
- 4) Pierre, baptisé le 1^{er} mai 1662, dit Conti, qui épousa Marguerite Cameleyre, décédé le 9 novembre 1700.
- 5) Jacques, baptisé le 27 novembre 1663, qui épousa Jeanne Laborde, décédé le 21 novembre 1736.
- 6) Marie, baptisée le 9 avril 1665, décédée le 20 avril 1726, épouse Pierre Dubourg marchand.
- 7) Louise, baptisée le 13 décembre 1667, décédée le 11 août 1723, épouse Antoine Laborde marchand, le 10 février 1698.
- 8) Jeanne, baptisée le 9 juin 1670.
- 9) Marguerite, baptisée le 1^{er} mars 1672.
- 10) Catherine, baptisée le même jour, décédée le 26 juin 1707, épouse Pierre Lannois chirurgien le 10 janvier 1694 puis Pierre Hazera marchand.
- 11) Jacques, baptisé le 12 octobre 1674, décédé en bas âge.
- 12) Jean, baptisé le 13 février 1677, qui épousa Gratianna Lalanne, décédé le 14 novembre 1714.

Descendance d'Arnaud Cazauvieilh

Outre l'innombrable descendance de ses filles, le nom des Cazauvieilh a été transmis par ses fils Pierre, Jacques et Jean.

1) Pierre, dit Conti, né le 1^{er} mai 1662, décédé le 9 novembre 1700, époux de Marguerite Cameleyre, eut deux enfants :

- Jean, né le 4 avril 1699 qui suit ;
- Catherine, née le 16 mars 1701 et décédée le 9 mai 1701.

Jean dit Prince, épousa Marie Dufilh le 25 janvier 1722 (contrat de mariage du 30 juillet 1721). Marie Dufilh est décédée veuve le 11 décembre 1773 à 73 ans, à Badet. Ils ont eu deux enfants :

- Marguerite, née le 24 août 1724, épousa Jacques Lassau le 4 février 1744 ;

- Pierre dit Prince, né le 4 mars 1734, décédé à Badet le 14 nivôse an V à 64 ans, épousa le 17 juin 1750 (contrat de mariage) Bertrande Lacape de Mios. D'où deux fils, Jean et Martin, et une longue descendance.

2) Jacques, né le 27 novembre 1663, décédé le 2 décembre 1736 au Pujau, praticien et marchand, épouse vers 1695 Jeanne Laborde. Sept enfants : six survivent dont quatre garçons qui ont évolué modestement.

- Pierre, "simple laboureur", né le 20 novembre 1706, décédé le 12 décembre 1772 au Pujau, marié le 14 novembre 1732 à Marie Mano de Lanot, remarié selon contrat de mariage du 4 février 1734 à Marie Hazera de Salles.
- Jacques, "pasteur", né le 3 février 1710, décédé le 10 mars 1759, inhumé dans l'église comme toute la famille. Marié le 22 février 1743 à Marie Dumora.
- Jean, né le 3 février 1699, décédé le 4 mars 1745, laboureur au Pujau, marié à Marie Lalande. D'où un fils Jacques né le 25 juillet 1730, marié le 9 novembre 1749 à Marie Hazera (descendance Cazauvieilh).
- Arnaud, le plus jeune, marié selon contrat de mariage du 11 janvier 1745 à Catherine Carpentey de Mios, le 3 février 1745.

3) Jean, né le 16 septembre 1677, décédé à 38 ans le 14

novembre 1714, praticien, épouse vers 1704 Gratianne Lallanne de la région de Bordeaux/Gradignan ; leur descendance est bourgeoise :

- Jeanne, née le 7 octobre 1708, épouse Pierre Ménesplier praticien, marchand. Leur descendance Ménesplier s'unit à la branche "Pierron" et aboutit à Octave Cazauvieilh.
- Martial, né le 2 novembre 1718, marchand, marié le 16 février 1735 à Marie Martin de Saint-Magne puis à Jeanne Hazera de Salles en 1746.

Gratianne Lallanne se remaria selon contrat de mariage du 18 juillet 1728 avec Jean Castaing chirurgien. Décédée veuve le 22 juin 1747 à l'âge de 71 ans.

IV/4 - Pierre Cazauvieilh et les "Pierron"

Pierre Cazauvieilh, fils du procureur d'office de Salles et de Mathive Dumora, est né le 14 octobre 1642 et décédé vers 1680. Il épousa Bertrande Dupin vers 1672-1673, veuve avec enfant de Jean Téhoueyres. Elle décédait le 14 août 1702 âgée de 70 ans. Il semble que ce premier Pierron fût illettré et tailleur.

Il eut deux enfants : Pierre -qui suit- et Claire, née le 5 mai 1678, disparue en bas âge.

La lignée des "Pierron" est formée de quatre Pierre puis d'André jusqu'à la Révolution. Ils furent des notables, marchands de tissus et importants propriétaires. Si leur descendance mâle disparut, une descendante de Pierron allait s'unir à un descendant de la dernière lignée qui aboutit à Octave et René, députés.

Pierre, né le 18 mars 1674, décédé le 12 juillet 1742, dit "Pierron-Vignole", fut marchand, greffier de Salles et aussi d'Audenge en 1708, procureur d'office de Lugo en 1731. Il ne s'agit là que d'activités complémentaires.

Le 4 février 1698, il épousa Jeanne Arnaudin de Salles (décédée le 27 septembre 1751). Ils eurent dix enfants,

dont six mariés (cinq filles, et Pierre seul garçon) :

- Marie avec Pierre Deysson de Lugo (deux fils dont Jean)
- Marie avec Pierre Petit commerçant (aubergiste) ;
- Marguerite avec Mathieu Castaing puis Pierre Cazenave ;
- Marie avec Jean Dupuch dit Lapointe ;
- Marie avec Pierre Hazera ;
- Pierre avec Jeanne Villetorte.

Pierre, fils unique des précédents, né le 29 novembre 1700, décédé le 4 octobre 1747, a épousé le 1^{er} juin 1728 Jeanne Villetorte de Salles. Il fut aubergiste et marchand, "syndic de la paroisse, inhumé au milieu de la nef de l'église". Il eut sept enfants mais seuls deux survécurent : Pierre qui suit, né en 1737 et Marguerite, épouse d'André Dupuch greffier.

Pierre Cazauvieilh avait établi son testament en 1740. Il laissa une grande fortune. Son décès fut suivi d'une série de litiges et de scandales. Jeanne Villetorte ne supportait plus la solitude de son veuvage : elle était amoureuse de Jean Deysson chirurgien, son neveu ou plutôt le neveu de son mari ; petit-fils de Jeanne Arnaudin. Face à l'hostilité générale, celle de sa belle-mère, celle de son gendre, Jeanne Villetorte fut en procès contre tous et, en conclusion, se remaria avec son jeune neveu. Nous avons écrit cette histoire voici vingt ans dans le numéro 7 (1^{er} trimestre 1976) de cette revue.

Pierre, né le 7 avril 1737, décédé le 2 janvier 1787 à l'âge de 50 ans, avait épousé le 13 mai 1759 Jeanne Dupuch de Hostens. Ils eurent une dizaine d'enfants ; quatre survécurent et trois avec une descendance :

- **André, né le 12 octobre 1762**, époux de Marie Malichec, décédé le 2 avril 1810, eut deux fils décédés prématurément.
- Marie, née le 30 juillet 1767, épouse de Pierre Duphil, meunier, d'où descendance.
- Jeanne qui épousa Pierre Dupuch le 15 prairial An V.

- Pierre, décédé célibataire le 12 vendémiaire an XII, âgé de 22 ans.

IV/V - Jean Cazauvieilh et Jeanne Dumora

Jean Cazauvieilh, né le 28 août 1646, était le fils du procureur d'office et de Jeanne Boudé sa seconde épouse.

Il s'est marié selon un contrat établi le 3 octobre 1675 par Arnaud Cazauvieilh notaire (perdu) à Jeanne Dumora, née le 4 mars 1658, fille de Pierre Dumora, greffier et Guillemotte Lafon. Elle était la petite-nièce du procureur Jean Cazauvieilh (époux de Marthive Dumora en premier mariage).

Jean Cazauvieilh a établi son testament en 1718 (selon l'enregistrement). Jeanne Dumora est décédée le 3 février 1725.

Ce couple eut deux fils survivants et avec eux une vaste descendance, dont une très notoire, celle de Jacques.

Arnaud Cazauvieilh, né le 12 avril 1677, décédé le 26 novembre 1750 au Mayne, épousa le 29 juin 1710 Marie Dupuch, décédée le 17 décembre 1711 à l'âge de 20 ans. Pas de descendance de ce mariage.

Le 21 juin 1729, il épouse Marie Duphil, servante, selon un contrat établi le 18 février 1724 (Claverie notaire, perdu). De Marie Duphil, décédée le 21 janvier 1753, il eut un seul fils : Jean, né le 5 décembre 1711 et décédé en mars 1792, qui, le 19 septembre 1736, avait épousé Marguerite Dupin.

Le couple Cazauvieilh/Dupin eut de nombreux enfants dont un seul fils, Arnaud, né le 19 août 1750, décédé au Mayne le 12 février 1820 ; celui-ci épousa le 6 octobre 1770 Jeanne Dupuch, fille de feu André et Marguerite Cazauvieilh (branche Pierron). Pas de descendance.

Arnaud Cazauvieilh se remaria le 3 Floréal an IX avec Jeanne Arnaudin de Belin dont il eut trois fils et une longue descendance dont, par exemple, les Cazauvieilh d'Archachon et de la Brède.

Jacques Cazauvieilh, né le 4 octobre 1679, fut aubergiste. Le 25 octobre 1707, il épousa à Salles Marie Deisson de Lugo, fille de Pierre Deisson, greffier de Lugo, et de Marguerite Pédemay. Ces Deisson étaient des notables importants de la région.

Jacques Cazauvieilh fit établir son contrat de mariage le 11 mai par son oncle Pierre Dumora notaire (perdu). Il eut cinq enfants mariés dont un seul fils :

- Marie, née le 5 décembre 1713, épouse Pierre Dumora le 4 juin 1733. Autre famille.
- Jeanne, née le 12 janvier 1716, épouse Jean Dubuch du Teich le 21 juin 1741. Famille très ancienne et notoire. Nombreuse descendance.
- Jean Baptiste qui suit, né le 7 juillet 1721.
- Marie épouse Jeandau Dumora de Salles. Encore une autre famille Dumora. Devenue veuve, elle épousa le 11 avril 1741 François Duphil veuf, qui, lui aussi, peupla Salles et la région.
- Marie, épouse de Arnaud Lassau.

Jacques Cazauvieilh, surnommé "Jacquillon", fut inhumé dans l'église de Salles le 21 février 1736. Il avait établi son testament le 20. Marie Deisson disparut le 5 novembre 1759, veuve.

Jean-Baptiste Cazauvieilh, Pétronille Duvigneau

Avec Jean-Baptiste Cazauvieilh, la famille commença une nouvelle ascension qui fut parallèle à celle des Pierron, mais elle fut plus brillante et continue. Elle se prolonge jusqu'à nos jours. La descendance de Jean-Baptiste allait, de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle, occuper des fonctions sociales et publiques ou politiques qui rappellent celles de leur famille au XVII^e siècle.

Jean-Baptiste est né le 28 juillet 1721, décédé au bourg le 29 août 1793.

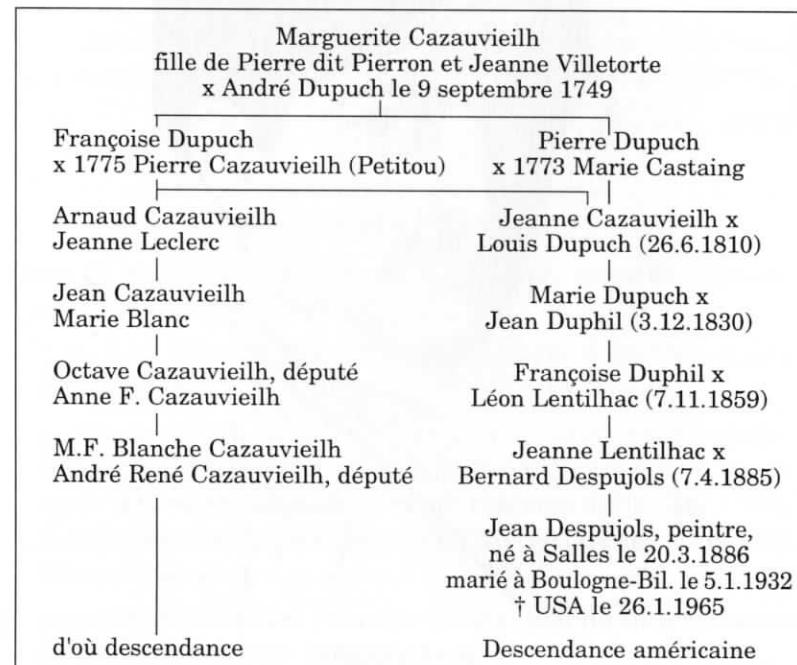
Le 1^{er} septembre 1739, il s'était marié à Salles à Pétronille Duvigneau d'Audenge. Elle était issue de la lignée des Duvigneau de Certes dite "Pierroton", l'autre étant celle des Duvigneau-Coy. Les premiers étaient voituriers, les seconds marchands de poissons et eurent de brillants représentants jusqu'à nos jours.

Le contrat de mariage fut établi le 16 juin 1738 par Pierre Garnung, notaire de Mios.

Le bulletin 41 du 3^e trimestre 1984 de la Société Historique a publié l'histoire des lignées issues de Jean Baptiste sous le titre *Médecins, maires, conseillers généraux, députés*. Nous ne pouvons rien ajouter à ce texte auquel on voudra bien se reporter.

IV/VI - Extraits de généalogies

Une double descendance de Pierre Cazauvieilh et Jeanne Villetorte



Remarques sur la branche Despujols :

Jean Duphil était boulanger à Salles ; Léon Lentilhac forgeron serrurier ; Jeanne Lentilhac et son mari Bernard Despujols instituteurs ; Jean Despujols avait épousé une américaine, il avait eu un frère plus jeune, ingénieur général des mines. Une grande partie de ses œuvres est conservée au musée de Shreve port (Louisiane).

Remarques sur les Cazauvieilh :

Arnaud Bernard dit Octave avait épousé une cousine germaine et sa fille Félicité Blanche son lointain cousin le Dr André René Cazauvieilh de Belin.



Jean Despujols

Le puzzle généalogique des Cazauvieilh, d'Etienne, notaire, à René, député, maire de Belin

La famille du député-maire descend un très grand nombre de fois d'Etienne Cazauvieilh, l'ancêtre de la famille.

- 1) René avait épousé Blanche Cazauvieilh, issue comme lui de Jean-Baptiste et Pétronille Duvigneau.
- 2) Blanche était la fille d'Arnaud Bernard dit Octave, député, et de Félicité Cazauvieilh qui étaient cousins issus d'Arnaud aubergiste.
- 3) Jeanne Leclerc, épouse de cet Arnaud, était fille de Jeanne Ménesplier, descendante du notaire Arnaud.
- 4) Françoise Dupuch, la mère d'Arnaud aubergiste, était fille de Marguerite Cazauvieilh de la branche Pierron.
- 5) Et en plus, tous les Cazauvieilh sont également issus des Dumora qui avaient épousé des sœurs Lafon, fille du notaire Pierre Lafon et lui même petit-fils du notaire Etienne.

Ainsi, on pourrait trouver que René Cazauvieilh était issu une vingtaine de fois de son lointain ancêtre Etienne.

Pierre LABAT

ERRATUM

Dans le bulletin n° 91, quelques erreurs se sont glissées dans l'Histoire des Cazauvieilh :

- page 34 : il fallait lire Arnaud Sauvage et non Saunaige (ligne 5) - page 37 : même erreur (lignes 3 et 4).
- p. 40 : fin du ch. I, il faut lire : "Un 5^e et dernier notaire Cazauvieilh exercera au milieu du XIX^e siècle ; c'est un oncle d'Octave, député". Premier paragraphe, lire : "Or, Simon Garnung, procureur d'office d'Audenge..." et non Simon Castaing.
- page 45, il faut lire : «on ne trouve pas de descendance de ces quatre personnages».

AUTOUR D'ANDRÉ GIDE

Une fois n'est pas coutume, un roman vient d'être publié, qui a pour cadre Arcachon : *Les amants de la ville d'hiver*. La bande annonce rouge qui l'entoure précise curieusement : *Au fil du temps perdu*, comme pour évoquer Marcel Proust. Pourtant, l'époque où commence le récit, la fin de l'année 1890, rappellerait davantage aux Arcachonnais André Gide que Marcel Proust !

En effet, le 27 ou 28 décembre 1890, c'était bien André Gide qui descendait en gare d'Arcachon du train qui l'amenait de Montpellier. Il y avait seulement un peu plus d'un mois qu'il avait fêté sa majorité légale, alors fixée à 21 ans. Comme l'avait fait, onze ans avant lui, le Roi d'Espagne, Alphonse XII, venu à Arcachon demander la main de l'archiduchesse Marie-Christine, il avait choisi notre ville pour y demander en mariage sa cousine germaine, Madeleine Rondeaux.

MADELEINE RONDEAUX

Cette cousine avait perdu son père au mois de mars précédent alors que sa mère avait abandonné, depuis plusieurs années déjà, mari et enfants. Fille aînée, elle s'était ainsi retrouvée à vingt-trois ans chef de famille et se devait d'assurer l'éducation de ses quatre frères et sœurs. Face

à cette nouvelle et lourde responsabilité, elle avait ressenti le besoin d'un petit séjour régénérateur sur nos rivages. Et la nécessité aussi de prendre du champ vis-à-vis des assiduités chaque jour plus pressantes d'un cousin bizarre qui portait des cheveux longs qu'il couvrait de chapeaux extravagants, bizarre aussi par sa façon de parler ou de s'affubler de cravates invraisemblables. Elle était arrivée à Arcachon avec sa tante, Mme Paul Gide, la mère d'André, quelques jours auparavant. Les deux femmes s'étaient installées en ville d'hiver, on ne sait trop où. En l'absence d'informations précises de la presse locale, il nous faut nous en remettre aux différents biographes de l'écrivain. Lesquels ne sont pas toujours d'accord.

Pierre de Boisdeffre, dans sa *Vie d'André Gide*, les voit descendues "dans un hôtel d'Arcachon¹". Sarah Ausseil, jeune agrégée de lettres modernes, dans un premier livre qu'elle a justement consacré à Madeleine Gide prétend pour sa part qu'elles auraient habité une villa appartenant à Guillaume Démarest, époux de Claire Rondeaux, sœur aînée de Mme Paul Gide. Une villa de la ville d'hiver qu'elle décrit sans la nommer, mais qu'il est difficile de reconnaître :

Celle de tante Claire, en simili normand, est un peu massive, avec son toit pentu, ses colombages, et cette épaisse tour carrée qui flanque un bâtiment rectiligne. Mais les piliers soutenant la véranda et ses balcons ornés de bois ajouré l'allègent un peu².

Mais ce livre très romancé, dont le cinquième chapitre a pour titre *Les tempêtes d'Arcachon*, contient trop d'erreurs pour ne pas lui préférer la version de Pierre de Boisdeffre.

D'ailleurs, cet ouvrage de Sarah Ausseil, lors de sa sortie, avait entraîné de la part de José Cabanis un article au titre sans appel : *Madeleine Gide : une vie sinistre... prétexte à une biographie ratée*, paru dans un quotidien national. Et dans lequel l'académicien, après une distribution d'une volée de bois vert du genre : "Une écriture auprès de laquelle les *Veillées des chaumières* avaient un style corus-

cant", ou "Rien n'est à retenir de ce livre" n'avait eu d'autres ressources que de faire appel au souvenir d'un auteur bordelais du XVIII^e siècle, Arnaud Berquin, spécialisé en ouvrages pour enfant, pour qualifier ce travail de "berquinade"³.

Dans ses bagages, André Gide apportait quelques exemplaires des *Cahiers d'André Walter* qu'il venait de faire éditer à compte d'auteur chez Perrin. Il comptait beaucoup sur ce premier ouvrage pour s'attirer les faveurs de sa cousine germaine :

Mon livre ne m'apparaissait plus, par moments, que comme une longue déclaration, une profession d'amour ; je la rêvais si noble, si pathétique, si péremptoire, qu'à la suite de sa publication nos parents ne pussent plus s'opposer à notre mariage, ni Emmanuèle me refuser sa main⁴.

Cette Emmanuèle bien sûr, c'était Madeleine et dans l'exemplaire unique sur Chine qu'il avait apporté pour lui offrir à l'occasion du 1^{er} janvier, il avait eu la délicatesse de demander à l'imprimeur de changer le nom d'Emmanuèle en celui de Madeleine. Pour mettre le maximum de chances de son côté, il voulait qu'elle lise ce livre écrit pour elle et dans lequel il expliquait la complexité mais aussi la force du sentiment qu'il éprouvait à son égard, avant qu'il ne fit sa demande.

Mais Madeleine, qui savait qu'elle en était l'héroïne et qui craignait de ne pas être capable de surmonter l'émotion qu'il ne manquerait pas de faire naître en elle, refusait obstinément de le lire tant que son auteur n'aurait pas quitté Arcachon. Et cela malgré toute l'insistance d'André ! En désespoir de cause, celui-ci se résolvait quand même à faire sa demande, le 8 janvier 1891. Demande pour laquelle il n'obtenait, à son grand désappointement, qu'une fin de non recevoir. "Je n'avais pu savoir ce qu'Emmanuèle pensait de mon livre ; tout ce qu'elle m'avait laissé connaître, c'est qu'elle repoussait la demande qui s'ensuivit. Je protestai que je ne considérais pas son refus comme définitif, que j'acceptais d'attendre, que rien ne me ferait renoncer⁵".

En vérité, "on sait peu de choses sur cette semaine à Arcachon"⁶ qui en fait va, pour André Gide, durer une douzaine de jours. Il quittera la ville dès le lendemain de sa demande malheureuse. Madeleine pour sa part y demeurera jusqu'à la mi-mars pour certains auteurs, jusqu'à la mi-juillet pour Sarah Ausseil.

Si l'on connaît peu de choses de ce séjour, celui-ci va pourtant se révéler essentiel : "André quitte Montpellier pour rejoindre sa mère et Madeleine à Arcachon, où il restera jusqu'au 9 janvier 1891 : douzaine de jours décisive, tournant crucial de sa jeunesse⁷ ...".

A Arcachon, André Gide avait fait l'acquisition d'un agenda, aux caractéristiques précises : un agenda à une page par jour et au format 13,5 x 21 cm, relié en toile rouge. Auquel il réservera désormais ses impressions quotidiennes. Celles-ci débutent le jeudi 1^{er} janvier, sur deux vers du *Cantique des Cantiques* suivis de ces quelques remarques :

Donné à Madeleine l'exemplaire sur Chine.

Reçu de Perrin 4 exemplaires brochés.

Été très maladroit ce soir en insistant trop auprès de Madeleine pour qu'elle lise mon livre cette nuit — de sorte qu'elle regimbe, présentant les questions qu'elle ne pourra plus différer, et refuse de lire avant mon départ.

Tant pis — j'agirai autrement⁸.

Le 7 janvier, il écrivait, toujours dans cet agenda : "Course dans le parc Pereire ; vue admirable sur le bassin". La cousine ne voulut pas être en reste et commença, elle aussi, dès le départ de son cousin, la rédaction d'un journal intime à la date du 12 janvier 1891. Un journal qui n'a jamais fait l'objet d'une publication intégrale.

Comme Arcachon avait été recouvert d'une fine couche de neige, dans la nuit du 12 au 13 janvier, elle y relatait à la date du 14 janvier :

Hier au réveil nous avons trouvé toute la forêt sous la neige...
[...]

Alice⁹ et moi sommes montées en haut du belvédère — pensant voir la forêt sous la neige¹⁰.

Ce qui tendrait à prouver combien est erroné le portrait qu'en trace un de ses amis, Jean Schlumberger. Ceux qui ont fait, au moins une fois, l'effort d'escalader l'observatoire Sainte-Cécile, savent la difficulté de cette ascension et imagineront aisément l'agrément supplémentaire que peut apporter l'état verglacé de marches recouvertes de neige. Ils comprendront tout de suite ce que les quelques lignes suivantes ont d'excessif :

Nous l'avons toujours vue maladroite de ses mains, apeurée dans ses mouvements, et Gide n'exagère sûrement pas quand il la montre, au cours d'une excursion en haute montagne, obstinée à se servir si gauchement de son alpenstock, qu'elle met en danger toute la cordée¹¹.

A moins que le "pensant voir" veuille dire qu'elles n'étaient pas parvenues au sommet de leur ascension. A moins aussi que ce "belvédère" ne désigne pas l'observatoire Sainte-Cécile mais simplement le belvédère de quelque villa de la ville d'hiver...

Il n'en reste pas moins vrai que cette frêle jeune fille, soi-disant si maladroite, appréciait tout particulièrement les promenades à cheval qui l'"amusent indiciblement". Même si Jean Schlumberger, pour étayer sa thèse, croit nécessaire de préciser qu' "il est probable que les manèges d'Arcachon ne livraient aux hivernants que des canassons de tout repos¹²". Qu'en savait-il ?

Maladroite ou pas, cinq ans plus tard, le 7 octobre 1895, elle épousera André Gide, dont on connaît les préférences pour le sexe fort. Pour un mariage qui restera irrémédiablement blanc.

EMMANUEL DE WITT

Quinze ans plus tard.

En 1910, un Inspecteur des Finances du nom d'Emmanuel de Witt, s'installait à Arcachon pour y soigner sa tuberculose. Il résidait en ville d'hiver, d'abord dans la vil-

la *Yamina*, où il était le locataire du célèbre ténor espagnol Alvarez¹³, pour faire ensuite l'acquisition d'une très belle maison voisine : la villa *La Bruyère*¹⁴. Cet Emmanuel de Witt était l'arrière-petit-fils du ministre François Guizot dont les deux filles, issues de son second mariage, avaient épousé les deux frères de Witt : Conrad et Cornélis. Il y avait des liens entre les Gide et les de Witt. La mère d'André avait hérité de son père, Edouard Rondeaux, le château de La Roque-Baignard, en Normandie, près de Lisieux. A deux kilomètres à peine se dressait l'immense abbaye de Val-Richer, construite au XII^e siècle et dont il ne reste plus, depuis sa destruction sous la Révolution, que la belle demeure du père abbé devenue la maison familiale des Guizot, reprise par les de Witt et les Schlumberger. Dans son enfance, André Gide, qui passait traditionnellement ses vacances d'été à La Roque-Baignard, s'était lié d'amitié avec François de Witt-Guizot, qui était l'oncle d'Emmanuel de Witt. Le père d'Emmanuel, Robert de Witt, avait été tué, une sombre nuit de novembre 1881, par un garde-chasse maladroit qui lui avait tiré un coup de fusil dans la nuque.

Et à l'approche de l'hiver 1910, par un jour si triste ou si pluvieux qu'Emmanuel de Witt s'ennuyait ferme dans sa grande villa arcachonnaise, l'envie lui prit d'écrire à André Gide. Une lettre pour laquelle il semble avoir trempé sa plume dans le vitriol, mais qui n'est sans doute que l'expression d'une nature narquoise que lui attribue la tradition familiale. Un échange peu amène allait toutefois s'en suivre entre Arcachon et Paris :

Villa *Yamina*

17 déc. 10

Monsieur,

Auteur, vous appartenez au public. Parcelle du public, je suis donc en droit de vous dire mon opinion. D'ailleurs vous aussi, peut-être, avez-vous besoin de sincérité au sortir du petit cénacle de *La Nouvelle Revue Française*, où l'atmosphère est lourde de compliments. Quelqu'un de vos lecteurs - pas un initié - un Philistin de la masse, vous a-t-il jamais parlé franc ?

Voici : Parmi la compagnie d'admiration mutuelle où vous jouez les grands premiers rôles, vous m'aviez semblé émerger de la nullité avoisinante, tant par l'originalité de votre esprit que par un certain respect pour la langue française. De-ci de-là, j'ai parcouru votre œuvre, mais négligeant l'ordre chronologique, j'ai fini par *L'Immoraliste*.

Je vous plains sincèrement d'avoir écrit ce livre ; c'est une mauvaise action inutile. J'entends qu'au nom de l'art certains littérateurs contemporains prétendent aborder les sujets les plus démoralisants. Les uns blâment les héros malfaisants dont ils se sont faits chroniqueurs : ceux-là ont déjà tort plus qu'à moitié, car les tableaux qu'ils évoquent risquent, malgré tout, d'exercer sur les esprits faibles une action corruptrice. Vous, Monsieur, grand-prêtre de la Beauté (avec un grand B) vous vous feriez scrupule de toucher à l'enfant de votre cerveau. Qu'il "vive sa vie" puisque je l'ai mis au monde.

C'est témoigner de l'inconscience et de trop de fatuité, tout à la fois. Vous n'avez pas le droit d'empoisonner une source sous le prétexte que chacun sera libre d'y boire ou de n'y boire point. Voilà pour le côté moral. Quant au point de vue esthétique, j'avoue que mon terrain d'attaque est moins solide. Nous sommes en plein subjectif ! Cependant, si l'art, comme on nous l'enseigne, a puisé ses plus sublimes inspirations dans l'observation et la reproduction de la nature, votre art - en ce qui concerne *L'Immoraliste* - relève directement du musée tératologique. Toute la question est de savoir si, pour être un grand poète, il suffit de cultiver et de répandre les paradoxes les plus déconcertants. Croyez-vous avoir abasourdi votre lecteur parce que Michel prend plaisir à voir dérober les ciseaux de sa femme, tend des collets sur sa propriété et, après avoir rendu Marceline tuberculeuse, l'emmène mourir au fond du désert ; puis, ce joli cycle accompli, soumet placidement sa conduite au jugement d'amis complaisants ?

Mais, Monsieur, on pourrait vous en donner des douzaines d'idées de ce calibre. Que direz-vous d'un fils obligeant sa mère à exécuter la danse du ventre devant un cercle d'intimes ?... Voyez-vous, il vaut mieux y renoncer. Vous ne trouverez jamais mieux qu'Alcibiade avec la queue de son chien.

Et si malgré tout, en dépit du conseil que je me permets de vous adresser, vous vous attardez encore à la recherche stérile de l'inédit à tout prix, je vous signale la toute spéciale sensation que j'éprouvai, voici un quart d'heure, à dépiauter votre *Immoraliste* feuille après feuille, pour le jeter au feu.

Je n'en demeure pas moins un de vos lecteurs attentifs.

Emmanuel de Witt¹⁵.

Gide, très vexé, avait transmis la lettre à l'un de ses proches amis, que l'on a déjà rencontré plus haut, lui aussi arrière-petit-fils du ministre François Guizot : Jean Schlumberger. Conrad de Witt avait, en effet, eu à son tour deux filles qui, comme à la génération précédente, avaient épousé deux frères : Paul et Léon Schlumberger. Jean Schlumberger était le fils de Paul. Emmanuel de Witt appartenait, lui, à l'autre branche latérale issue de Cornélis. Dans laquelle, d'ailleurs, deux frères, Cornélis et Pierre de Witt, avaient eux aussi épousé deux sœurs : Madeleine et Gabrielle Chopin de La Bruyère. (Cornélis de Witt avait eu à son tour deux filles, Pauline et Rachel de Witt qui avaient, bien sûr, épousé deux frères : Jacques et André Teyssonnière de Gramont, originaires de Bordeaux, et ainsi de suite). Ces mariages, qui unissaient deux frères d'une même famille à deux sœurs d'une autre, étaient trop fréquents pour ne pas être délibérés. La lecture d'un ouvrage, disons publicitaire, consacré à l'histoire de la banque protestante en France est à cet égard particulièrement édifiante. On y apprend que dans ce monde, le mariage est une affaire bien trop sérieuse pour être laissée à la seule appréciation des futurs époux :

L'attirance qu'ils éprouvent l'un pour l'autre est sans doute nécessaire ; elle n'est pas suffisante. Le chef de maison doit veiller à ce que l'alliance apporte à la fois du capital et de nouvelles possibilités de crédit auprès des membres et amis de la famille de la jeune mariée¹⁶. [...].

Dans la haute société protestante, la politique matrimoniale ne souffre aucun écart. Il ne suffit pas de s'aimer, il ne suffit pas d'être de même condition sociale. Il faut être coreligionnaires¹⁷.

On aurait pu penser que ces grandes fortunes étaient le fruit d'une profession exercée dans le strict respect des préceptes de la religion réformée dont l'austérité aurait été la meilleure garantie de réussite. Il n'en serait rien. La richesse patrimoniale ne serait ici que la conséquence d'une stratégie matrimoniale appliquée avec rigueur. On comprend combien Gide devait se sentir mal à l'aise dans un milieu aussi rigide et dès lors on peut, sinon pardonner, au

moins expliquer son célèbre : "Familles, je vous hais".

Mais revenons à Jean Schlumberger qui s'était résolu à écrire à son cousin Emmanuel :

Mon cher Emmanuel,

En tant que directeur de *La N.R.F.*, ta lettre à André Gide me concernait ; aussi celui-ci me l'a-t-il communiquée.

Si elle n'était que sotte, je l'ignorerais mais je ne puis en laisser passer l'insolence.

Il y a *La N.R.F.* et il y a André Gide. Pour la première, tu es libre d'en penser et d'en dire ce que tu veux. Mais je suis heureux que ta lettre me donne occasion de préciser un point : je mets dans ce que j'écris le meilleur de moi-même ; j'y touche à ce qui me préoccupe, à ce que j'aime le plus. Chacun a le droit d'en rire, mais qu'il ne pense pas pouvoir blaguer l'écrivain et causer avec l'homme du beau temps et de la pluie.

Passons au second point. Tu t'es permis de t'adresser à un des hommes que j'aime et respecte le plus sur un ton que je ne veux pas qualifier. Tu ne t'étonneras pas si, en attendant une lettre d'excuse de ta part à André Gide, je me dispense de te serrer la main. Je ne prétends pas que cela t'affecte beaucoup ni que nos rapports, qui se bornent à une rencontre tous les deux ans, en soient fort modifiés. C'est une question de correction. Mon travail m'absorbe trop et la vie est trop courte pour que je puisse gâcher mon temps.

J'ajoute que je n'ai demandé à personne de s'abonner à *La N.R.F.*. Des n° 1 spécimens ont été adressés à trois mille personnes dans Paris, c'est tout. Je ne déteste rien tant que les abonnements de complaisance¹⁸.

Qui lui répondit par retour, sur un ton sans réplique :

Villa Yamina

20 décembre 1910

Arcachon

Mon cher Jean,

J'ai écrit à Gide et il m'a répondu, je m'en tiens là, jusqu'à nouvel avis.

Je me borne donc à t'accuser réception de ta lettre et ne désire pas poursuivre avec toi une polémique inutile.

Emmanuel de Witt¹⁹.

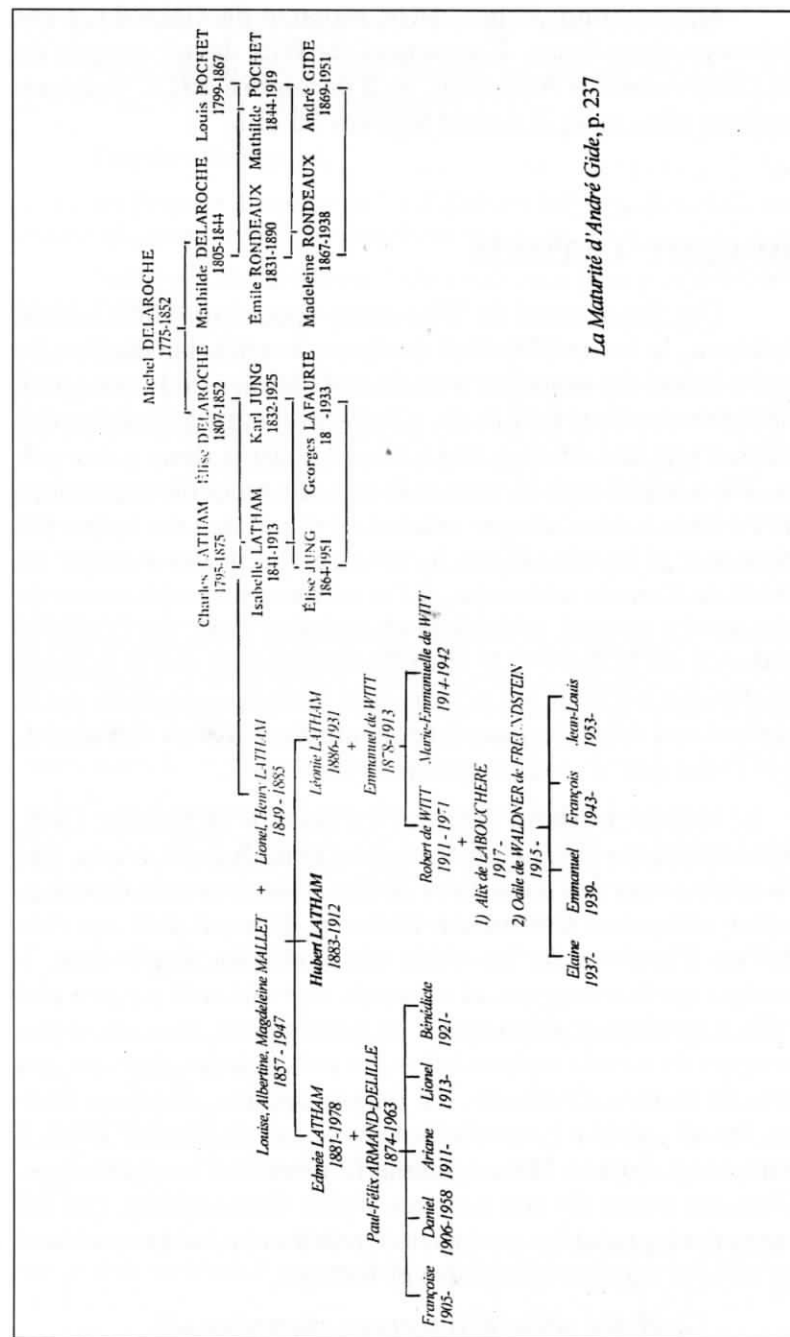
On ne connaît pas cette réponse de Gide dans cet échange aigre-doux. Emmanuel de Witt devait mourir de la tuberculose, à Arcachon, le 3 décembre 1913. Trois semaines plus tard, il aurait fêté ses 35 ans.

HUBERT LATHAM

Cet Emmanuel de Witt avait épousé en 1908 Léonie Latham, la sœur d'Hubert Latham, aventurier désinvolte qui a laissé un nom glorieux dans l'histoire de la conquête de l'air. Le séjour de Léonie à Arcachon était à l'origine des visites que son célèbre frère faisait parfois dans notre ville. C'est ainsi que la presse locale du mois de septembre 1910 nous informait que celui-ci réalisait de très belles pêches sur le bassin. Nous le reverrons sur nos rivages en avril de l'année suivante, à l'occasion de la naissance de son neveu auquel, précise la chronique, avait été donné le prénom de Robert²⁰. Il était l'archétype de ces étrangers de distinction dont les séjours à la belle époque dans notre station ont fait tant pour sa renommée. Il l'était tellement, qu'il convient d'en dire quelques mots.

Hubert Latham était né à Paris, le 10 janvier 1883, dans une riche famille protestante d'armateurs havrais. Par sa mère, sœur des banquiers Mallet, il était cousin du chancelier allemand Bethmann-Hollweg. Il avait fait ses études en France mais les avait terminées en Angleterre. Il parlait quatre langues et occupait une oisiveté propre aux riches sportsmen désœuvrés en participant, un jour, à des courses de canots automobiles, un autre, à des chasses aux grands fauves d'Afrique. Un de ses cousins, Jacques Faure, l'avait initié à l'aérostation. Avec lui, en février 1905, il traversait déjà la Manche dans la nacelle d'un sphérique. C'est un autre de ses cousins, Jules Gastambide, qui lui ouvrait en grand les portes de l'aviation en lui promettant qu'elle lui apporterait gloire et fortune.

- La gloire seule m'intéresse, répondra-t-il.



La Maturité d'André Gide, p. 237

Mais pas assez pour dédaigner le poste qu'il lui offrait d'administrateur de la société Antoinette, laissé vacant par un Louis Blériot englué dans d'insurmontables difficultés financières. Un jour, dans une cérémonie officielle, alors qu'il était présenté au Président de la République Armand Fallières qui lui demandait ce qu'il faisait quand il ne pilotait pas des avions, il répondait sans sourciller :

- Homme du monde, Monsieur le Président !

Le premier il tentera, le 19 juillet 1909, la traversée de la Manche aux commandes de son avion *Antoinette*. Las, le moteur tombera en panne au milieu du détroit et il en sera quitte pour une baignade forcée. Six jours plus tard, Louis Blériot réussissait, lui, sa traversée. Une nouvelle tentative d'Hubert Latham, quelques jours plus tard, se soldait par un autre échec.

En décembre 1911, Hubert Latham repartait pour l'Oubangui et le Tchad chasser le grand fauve. Le 7 juin suivant, il était au confluent du Bahr-Salamat et du Chari quand un rhinocéros surgissait. Un genou à terre, calmement, il tirait. Le fusil s'enrayait. Son aide indigène lui tendait aussitôt une carabine. Il faisait feu, l'animal s'effondrait foudroyé. Mais derrière lui, un buffle solitaire chargeait à son tour. Latham, imperturbable, le laissait approcher. Il attendait le dernier moment pour tirer. La balle ne faisait qu'effleurer le cuir épais du bovidé sauvage. Celui-ci rendu furieux fonçait sur le chasseur toujours agenouillé et le projetait en l'air avant de l'encorner et de le piétiner. Ainsi mourrait à vingt-neuf ans²¹, Hubert Latham. Antoinette Gastambide, la fille de Jules, dont le prénom avait été choisi pour désigner ces magnifiques avions qu'il maîtrisait si bien, dira simplement de lui : "Il n'avait peur de rien".

Mais Hubert Latham et Madeleine Gide étaient cousins issus de germain. Dans l'ouvrage que Claude Martin a consacré en son temps à *La Maturité d'André Gide*, il est

dit au sujet de la famille de cet écrivain qu' "à Rouen surtout, on cousinait beaucoup²² ...". Pas assez cependant pour éviter cette bien curieuse mésaventure :

Par hasard, en lisant de vieilles correspondances, Dominique Drouin, le neveu préféré de Madeleine Gide, a découvert que les enfants de son grand-père Henri Rondeaux n'avaient pas été cinq mais six : une dernière fille était née sur le tard, que l'épouse avait revendiquée lors de la séparation et dont jamais personne n'entendit plus parler.²³

Il s'agit bien sûr de Lucienne Rondeaux.

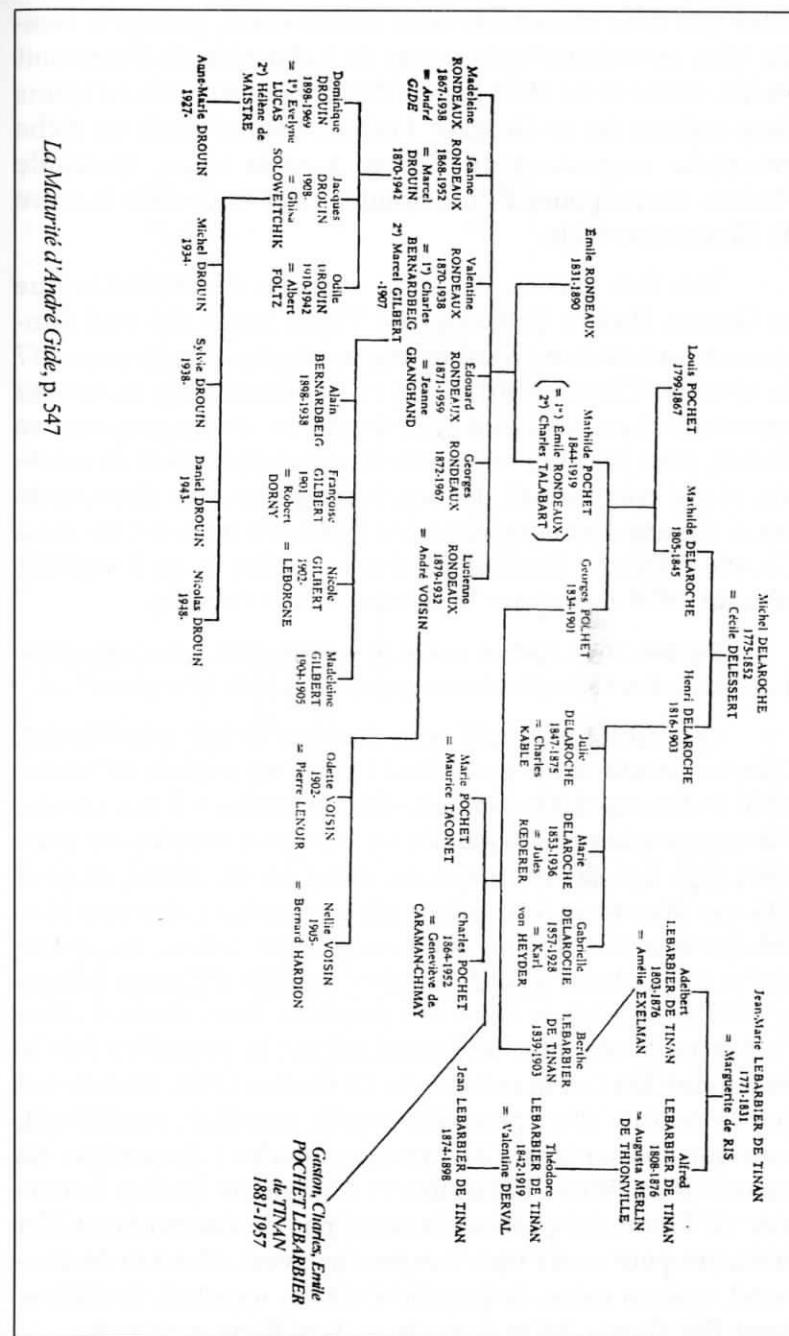
Il n'est donc pas surprenant de constater des lacunes dans les tableaux généalogiques qui agrémentent le livre de Claude Martin, où il manque ici et là quelques cousins et pas toujours des moindres. Comme dans celui par exemple de la page 237 que j'ai cru pouvoir compléter.

GASTON POCHET LEBARBIER DE TINAN

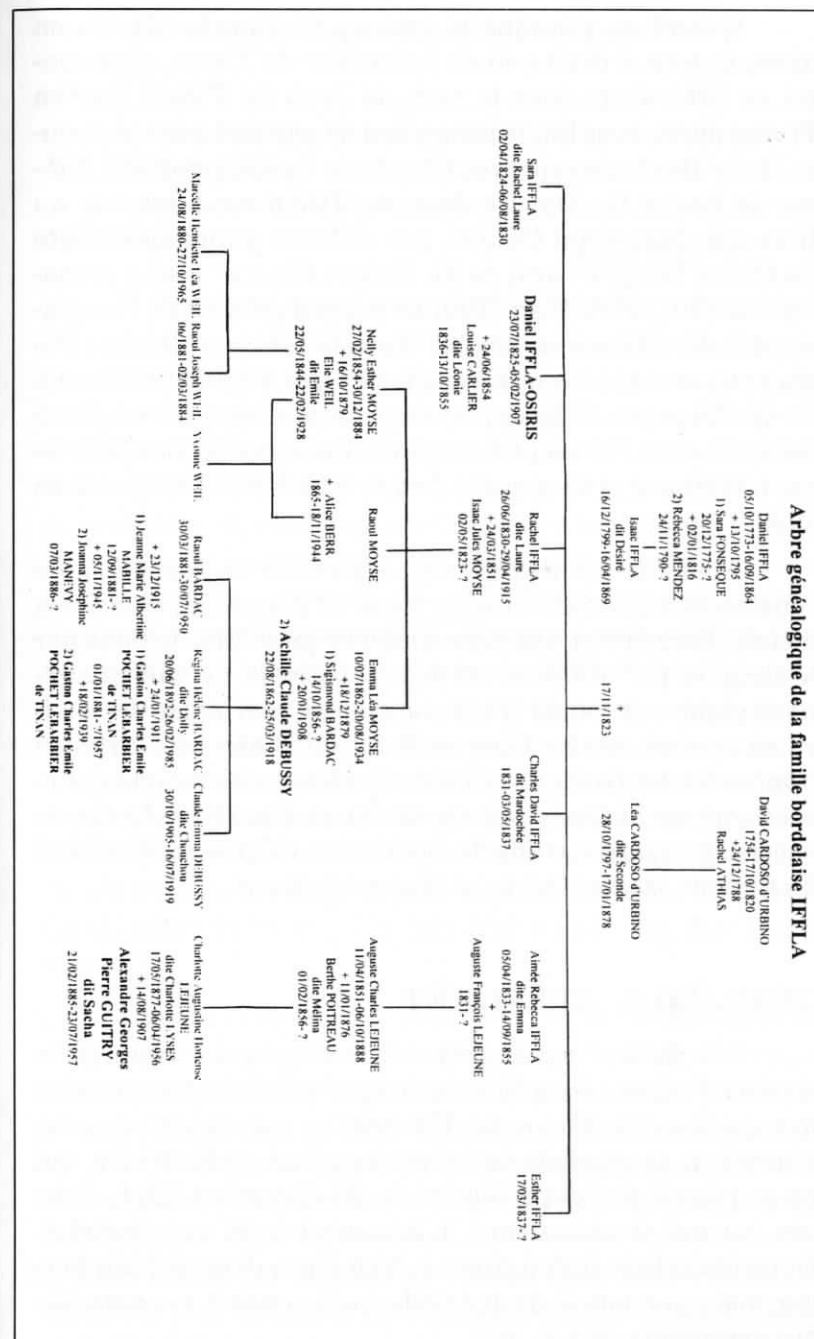
Le 24 janvier 1911 était célébré à la mairie du XVI^e arrondissement le mariage qui unissait Dolly Bardac à Gaston Pochet Lebarbier de Tinan.

Elle était la petite nièce de ce mystérieux Osiris, dont la silhouette discrète hantait au siècle passé les rues d'Arcachon. Une ville dans laquelle il ne possédait pas moins de sept villas. La mère de Dolly, Emma Bardac, avait épousé en secondes noces, trois ans auparavant, Claude Debussy.

Lui s'appelait Lebarbier de Tinan parce que le Président de la République avait autorisé son père, Georges Pochet, à relever ce nom par un décret en date du 26 janvier 1895, confirmé par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 6 mars 1896. Et ce n'était pas la première fois. Déjà le nom des De Tinan s'était éteint et c'est Jean-Jacques-François-Théodore-Louis Barbier (1738-1791) qui l'avait relevé une première fois pour se faire appeler d'abord "Barbier de Tinan" puis "Le Barbier de Tinan". Il est malheureux de cons-



Cet oubli s'explique peut-être par le fait que Gaston, Charles, Emile était un enfant tardif, un enfant de vieux, né le 1^{er} janvier 1881. Son acte de naissance – il était né au Havre – précise que le jour de sa venue au monde, son père était déjà âgé de 46 ans et sa mère de 39. Ainsi, avait-il fêté ses dix ans le jour même où sa cousine germaine Madeleine recevait de son soupirant, à Arcachon, un exemplaire des *Cahiers d'André Walter*. La fille d'Emma Debussy, Dolly, se jettera deux fois dans les bras de ce Gaston Pochet pour convoler en justes noces ; la première fois le 24 janvier 1911 et la seconde le 18 février 1939. Rien de tel que la crainte d'un prochain conflit mondial, semble-t-il, pour lui donner des idées matrimoniales ! Ensemble, ils auront deux filles : Françoise et Madeleine Pochet Lebarbier de Tinan, lesquelles n'auront pas de descendance. La première pour avoir vécu longtemps avec... Colette de Jouvenel, que sa mère, la grande Colette, appelait familièrement *Bel-Gazou*, et la seconde malgré deux mariages.



Quand on examine le tableau de Claude Martin on aperçoit tout à droite, Jean Lebarbier de Tinan, plus connu en littérature sous le nom de Jean de Tinan. Gaston Pochet avait, avec lui, le même lien de parenté que son épouse Dolly Bardac avait avec Charlotte Lysès, première femme de Sacha Guitry. Ce Jean de Tinan nous renvoie au livre que Jean-Paul Goujon, par ailleurs grand spécialiste de Pierre Louys et ami de M. Robert Fleury²⁵, lui a consacré en 1991, chez Plon. Tout de suite à gauche de l'emplacement où devrait se situer, dans le tableau, Gaston Pochet on rencontre son frère Charley qui a épousé Geneviève de Caraman Chimay, la sœur de la Comtesse de Greffulhe. Il nous envoie, lui, au livre qu'Anne de Cossé Brissac a écrit sur cette grande dame, chez Perrin, toujours en 1991.

Ainsi, de cousins germains en cousins germains, de cousins germains en cousins issus de germains, d'oncles à nièces, d'arrière-grand-père à arrière-petit-fils, de liens par le sang ou par alliance, on peut construire un tableau généalogique sur lequel il est possible de regrouper des écrivains comme André Gide et Jean de Tinan, des artistes comme Sacha Guitry et Claude Debussy, des femmes célèbres comme la Comtesse Greffulhe et Charlotte Lysès ou encore des gens sortant de l'ordinaire comme le Maréchal Exelmans, Daniel Osiris et Hubert Latham.

JEAN-PAUL ALLEGRET

A la fin de l'année qui avait vu le premier mariage de Gaston Pochet, Jean Schlumberger publiait son premier livre : *L'Inquiète Paternité*. Publication qui n'était pas pour plaire à un journaliste de *L'Opinion*, Jean de Pierrefeu, qui ne se gênait pas pour l'écrire, le 23 décembre 1911, dans son journal sous le titre : "L'Immoraliste et son disciple". Dans cet article il s'en prenait bien sûr à Jean Schlumberger mais surtout à André Gide qu'il rendait responsable des errements de son ami.

Gide écrivait alors à Jean Schlumberger :

Cher ami,

... On me dit que Pierrefeu est le pseudonyme d'Emmanuel de Witt ! Serait-il vrai ?

Au revoir vieux. Vraiment votre

André Gide²⁶.

Il était vrai que l'attaque de Pierrefeu ressemblait par bien des points à celle d'Emmanuel de Witt de l'année précédente. Mais Jean de Pierrefeu écrivait presque sous son véritable patronyme puisqu'il était inscrit à l'état civil d'Oran²⁷ sous le nom de Pierre-Edouard de Latard de Pierrefeu. Il allait devenir célèbre à l'issue de la première guerre mondiale, durant laquelle il avait eu la tâche de rédiger le communiqué quotidien des armées françaises en campagne, par des prises de position fracassantes au travers de livres engagés comme *GQG Secteur I* ou le célèbre *Plutarque a menti*, dont l'importance des tirages s'explique par l'audience qu'ils avaient rencontrée. Ce dernier ouvrage lui vaudra bien des déboires dont on a même écrit qu'ils lui avaient fermé les portes de l'Académie Française. En 1930, il publiera *Dix ans après*, sous titré *Horoscopes futuristes de quelques notables contemporains* dans lequel il ne pourra pas s'empêcher d'égratigner à nouveau André Gide dans un chapitre intitulé : "Un fait-divers : M. Corydon a mal tourné".

Durant cette même guerre de 1914, André Gide se rapprochait de la famille Allégret. Le père, Elie, était pasteur mais quand il n'était encore qu'étudiant en théologie il avait été choisi par Mme Gide pour suivre les études de son fils. C'est ainsi qu'en 1888, il accompagna André lors d'un voyage en Angleterre, lequel avait continué par la suite à fréquenter épisodiquement cette famille devenue nombreuse. L'aîné des enfants se prénomma Jean-Paul mais en 1906, pour le mardi de Pâques, André l'appela Jean, et il écrivait dans son journal :

Quel plaisir *profond* je pris à sortir hier avec les quatre enfants d'Elie Allegret. [...]

Le petit Jean. Son inquiétude ; son attention à chaque fois qu'il m'a vu sortir de l'argent. [...]

Très bon berger déjà — "la guide du troupeau" — ne songeait pas à sa joie propre — s'inquiétait sans cesse à rassembler ses petits frères ; épiait si l'un d'eux s'écartait ; s'alarmait s'il ne les voyait pas tous à la fois²⁸.

En 1914, la famille Allégret comptait alors six enfants ; cinq garçons : Jean-Paul, Eric, André, Marc, Yves et une fille, la petite dernière : Valentine. Le père, directeur de la Société des Missions, résidait très souvent en Afrique où il faisait de longs séjours. Son épouse voyait d'un bon œil l'aide qu'André Gide lui apportait dans l'éducation de tous ses enfants dont les aînés commençaient à atteindre l'âge adulte. Le pasteur surenchérisait dans une de ses missives en qualifiant l'écrivain de "vice-père" de ses fils (sans se douter bien sûr de la justesse du qualificatif), lesquels le considéraient comme leur oncle. En fait, il était le loup dans la bergerie. Tout le monde connaît la liaison qui va s'établir entre André Gide et Marc Allégret, ce qui fera dire, bien des années plus tard, à Catherine Allégret, la fille d'Yves et de Simone Signoret :

J'ai à peine connu mon oncle Marc, autre cinéaste et pas des moindres, qui est à l'origine de ma filiation avec Gide et dont mon père me disait en ricanant qu'il était mon grand-oncle. Cet obscur mystère familial s'est brusquement éclairci le jour où j'ai compris, un peu aidée par ma mère, qu'en fait de grand-oncle, Gide était plutôt ma grand-tante, et mon oncle Marc, sa nièce²⁹...

Pour ne pas être en reste, Jean Schlumberger découvra le plaisir homosexuel, en septembre 1917, avec André Allégret qui, en reconnaissance de ses faveurs, obtiendra 50 francs de l'écrivain ! Et avant d'épouser Simone Signoret, Yves Allégret avait déjà été marié avec Renée Naville, qui pourrait bien être la petite fille de ce Pyrame Naville de la Banque Ottomane, avec lequel Osiris, mais aussi, Sigismond Bardac, premier mari de Mme Claude Debussy, étaient associés en affaire dans des spéculations

foncières, à Pourville près de Dieppe.

Mais intéressons-nous à Jean-Paul, l'aîné. Né au Congo français en janvier 1894, il avait décidé de s'engager à la fin de l'année 1917. Le 7 janvier suivant, André Gide écrivait dans son journal :

A Paris j'ai relu à Jean-Paul Allégret quelques pages de Proust — émerveillé³⁰.

De son côté, Jean Schlumberger, malgré un âge qui le mettait à l'abri de la mobilisation, était traducteur au bureau de renseignements de la haute Alsace, à Réchésy, non loin de Montbéliard. Aidé par Gide, il était parvenu à se faire affecter Jean-Paul comme aide pour ses travaux de traduction. Celui-ci arrivait à Réchésy le 30 janvier 1918, ce qui nous vaut la savoureuse lettre suivante de Jean Schlumberger à sa femme :

J'ai ici depuis deux jours le petit Allégret. J'avoue que je suis un peu effrayé de ce que j'ai fait ; il m'a l'air diablement empêtré, terriblement faible en allemand et tout à fait ignorant de la dactylographie. Je ne l'avais pas assez regardé ; sa mère a dû avoir des coliques en le portant ; je n'ai jamais vu un visage aussi biscornu. Le plus grave c'est qu'il parle par espèces de gloussements éruptifs et qu'il a un rire hennissant, un peu comme Bramson. Enfin, j'espère que je m'habituerai à sa binette, à ses boules de loto rayonnantes de bonne volonté - et surtout qu'il se débrouillera. Il paraît que c'est un sauvetage, alors soyons patients³¹.

André semble avoir partagé ce jugement comme l'écrit Maria Van Rysselberghe³² :

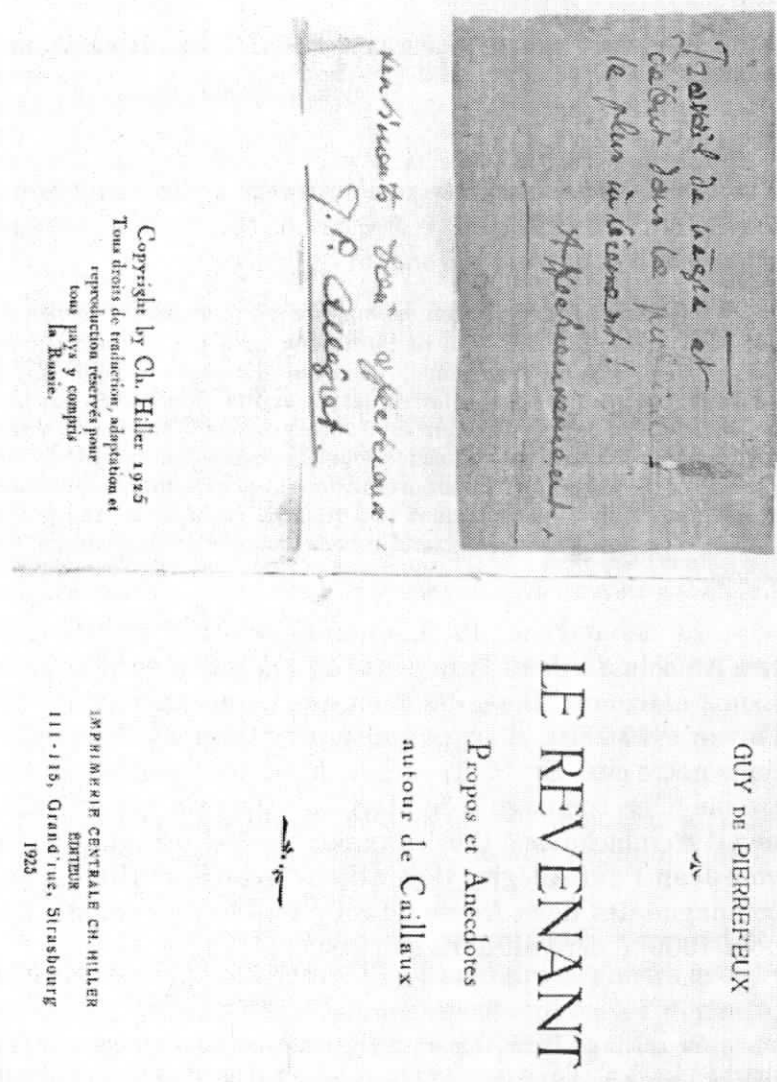
Gide est un peu peiné de l'insuffisance de Jean-Paul³³...

Au milieu des années vingt, (à l'exception de l'année 1928, où il semble avoir servi de secrétaire particulier à André Gide) Jean-Paul venait à son tour s'installer à Arcachon, en ville d'hiver dans la villa *La Savane* de l'allée Jean Hameau, pour tenter d'y soigner sa tuberculose. Et là, il rencontrait un journaliste du nom de Pierrefeux, mais cette fois ce n'était pas Jean, mais Guy.

Guy de Pierrefeux était un journaliste et un auteur bien connu des Arcachonnais. Sous ce pseudonyme se ca-

chait Louis, Charles, Alexis, Daniel Auschitzky. Il était né à Bordeaux le 4 janvier 1864. Il avait débuté une carrière politique qui, sous les couleurs du boulangisme, l'avait conduit à un double échec électoral : en 1889 à Avignon aux élections législatives et aux élections municipales suivantes, cette fois à Paris. Il avait alors préféré se reconvertir à l'écriture. D'abord installé à Paris, il fréquentait avec assiduité la charmante station balnéaire de Puys, située tout près de Dieppe, où l'on rencontrait souvent Alexandre Dumas fils qui l'avait mis à la mode, mais aussi Edouard Drumont ou Georges Feydeau. Il avait l'habitude d'y louer la villa *Sans-Souci*, mais dès le début du siècle, il se réfugia définitivement à Arcachon en ville d'hiver, villa *Cyclamen*.

Ce prolifique écrivain a laissé une œuvre qui peut être découpée en deux périodes séparées par la guerre de 1914. Dans la première, sous le pseudonyme de Guy de Pierrefeu, il rédigeait des livres à caractère politique mais toujours tournés vers les problèmes de l'église à l'époque de sa séparation d'avec l'Etat : *Le Triomphe de Lourdes*, *Le Triomphe du Christ*, *L'Episcopat sous le Joug*, *Dans les Couloirs du Vatican*, *Le Clergé fin-de-Siècle*, *Les Martyrs de l'Episcopat* et *Dans l'Eglise*. A cela s'ajoutent nombre de petites comédies écrites pour «patronages de jeunes gens et jeunes filles». L'ensemble, il faut humblement le reconnaître, n'a pas laissé d'impérissables souvenirs. Face au succès de son homonyme Jean de Pierrefeu il était alors obligé pour se démarquer d'ajouter un «x» à la fin de son nom de plume. Il donnera après la guerre *Terre d'Amour* présenté comme un «roman-guide» à partir duquel il déclinera un véritable guide intitulé *Guide de la Terre d'Amour*. Après quoi, il s'attaquera à des biographies anecdotiques de personnages importants ayant résidé à Arcachon ou dans sa région. Ce seront, *Le Revenant*, paru en 1925 chez Ch. Hiller à Strasbourg, *Le surhomme de la Côte d'argent*, publié en 1928 à la librairie D. Chabas de Mont de Marsan et enfin l'année suivante, chez le même éditeur, *Madame Quand Même*. Ces livres sont respectivement consacrés aux séjours sur nos rivages de Joseph Caillaux, Gabriele d'Annunzio



et Sarah Bernhardt. Cette production d'après guerre est la plus intéressante et fait la joie des collectionneurs.

J'ai eu la chance d'acquérir un exemplaire de ce *Revenant* dont la page de garde comporte la dédicace suivante :

Travail de nègre et début dans la publicité - le plus intéressant !

Sentiments bien affectueux.

J.-P. Allégret.

En face est encartée une lettre de Félix Frapereau, journaliste très introduit à Arcachon, attaché au *Journal d'Arcachon et de ses environs*, et qui précise :

Très amusant d'avoir un exemplaire du " *Revenant* " dédié, non par l'auteur " officiel " Guy de Pierrefeux, mais par son nègre occasionnel, J.-P. Allégret, fraîchement débarqué sur nos rives pour raison de santé... et pas fâché de se faire quelque argent de poche en reconstituant totalement et remettant en français correct l'ébauche de notre confrère Guy — infatigable collectionneur d'anecdotes... et inventeur par surcroît de quelques supplémentaires historiettes, les contant oralement avec verve et les colportant dans tout le pays avant de les réunir en volume — mais ayant alors grand besoin d'une révision d'homme de lettres.

Au début d'août 1930, André Gide venait rendre visite à Arcachon à Jean-Paul dont l'état de santé était pour le moins alarmant. Il semble bien que depuis son séjour de l'hiver 1890-1891, il ait eu plusieurs occasions de revenir dans notre cité. En 1921, où une photo³⁴ le montre sur notre plage en compagnie de Marc Allégret. En juillet 1925, avant d'embarquer à Bordeaux pour le Congo il était venu voir Jean-Paul Allégret déjà alité à Arcachon. Il était accompagné des deux frères de celui-ci, Marc et André. En août 1930, il écrivait dans son journal :

Arcachon. 10 Août.

Deux jours à Paris. Départ le 8 pour Chitré. Le 9 en auto avec P. ; couché à La Rochelle où nous retrouvons Lacretelle. Puis ici, Jean-Paul Allégret.

Seuls les chrétiens convaincus sont en mesure d'apporter aux af-

fligés, aux déshérités, aux meurtris, aux moribonds, des consolations valables³⁵.

Après quoi il se mettait en route vers la Corse où il avait décidé de faire un séjour. Le 18, de Narbonne il écrivait encore :

Mais j'ai laissé Jean-Paul si souffrant, avec si peu d'espoir de guérison (bien qu'il se fasse une vertu d'en avoir), que j'ai bien du mal à m'abandonner à la joie. Passé près de lui six jours atroces, à l'encourager, l'aider à souffrir, lui mentir, tâcher de lui cacher la mort. Pourtant nous n'avons pas craint d'en parler ; mais plus encore de sa prochaine convalescence, alors qu'il semble que son état, déjà si pitoyable, ne puisse qu'empirer bientôt. Il est déjà si douloureux qu'on en vient à souhaiter que la fin ne se fasse pas trop attendre. Comme je lui disais que le docteur le trouve très courageux, ses yeux s'emplissent de larmes. Il veut se montrer digne de l'amour qu'il sent bien qu'on lui porte. Il craint de se laisser aller et se force, deux fois par jour, à descendre pour les repas. La remontée de l'étage l'exténue. Si lentement et précautionneusement qu'il s'y prenne, s'arrêtant toutes les deux marches, reprenant souffle, attendant que se calment un peu les battements précipités de son cœur, il met ensuite un temps très long à se remettre, secoué par la toux, anhéant, avec le regard angoissé de quelqu'un qui se noie. Il souffre de partout ; otite, hydrarthrose du genou, sciatique, coliques hépatiques, étouffements, rien ne lui est épargné et chaque semaine le mal invente quelque perfidie nouvelle. Sa mère cependant lui écrit que Dieu lui envoie ces épreuves parce qu'il voit que les précédentes n'ont pas encore suffi à le ramener à Lui.

" Des phrases comme ça, ça m'emplit le cœur de blasphème ", me dit Jean-Paul.

J'aurais dû noter la charmante rencontre de Marcel Achard, au buffet de la gare, à Bordeaux³⁶.

Ce texte très émouvant nous rappelle qu'il mourait à l'époque chaque année en France, 90 000 personnes de la tuberculose.

Ce chiffre de 90 000 décès par an, en France, est rétrospectivement effrayant. Si on compare ce chiffre avec la crainte et même la terreur que provoquent les 2 800 morts, chiffre moyen annuel en France de 1988 à 1991, dus au SIDA, on imagine la répercussion médiatique, presse, radio, télé, que comporterait de nos jours une maladie causant, dans notre pays, 100 000 morts annuelles³⁷.

Il est impossible de ne pas penser au SIDA quand on lit le récit de cette agonie épouvantable avec toutes les attaques secondaires et opportunes qui s'ajoutent à la tuberculose. Un beau récit, s'il n'était pas gâché par cette allusion pour le moins déplacée à Marcel Achard, qui tombe là, comme un cheveu sur la soupe.

De Corse, le 23 août, André Gide s'adressait à son amie Dorothy Bussy :

Le pays est admirable, le ciel est splendide, et l'hôtel où j'ai pu trouver chambre suffisamment confortable pour me permettre l'espoir d'y travailler, et de me ressuyer le cœur et l'esprit des six jours lugubres que je viens de passer à Arcachon auprès du pauvre Jean-Paul Allégret à qui j'avais promis depuis longtemps ma visite. Je l'ai quitté sans grand espoir de jamais le revoir, si douloureux, si rongé de toutes parts par la tuberculose, que l'on en vient à souhaiter que cette agonie ne soit pas trop longue. Il espère encore, malgré tout, et l'on se trouve contraint, près de lui, à jouer une pénible comédie de projets d'avenir³⁸...

Quinze jours plus tard, cette fois de Cuverville, il disait à son ami Jean Schlumberger :

J'avais besoin de me ressuyer d'une lugubre semaine à Arcachon, auprès de ce pauvre Jean-Paul, que j'ai trouvé terriblement changé, douloureusement attaqué de partout³⁹.

Maria Van Rysselberghe nous raconte alors la triste journée du 24 octobre suivant :

Le courrier du matin apporte à Marc de tristes nouvelles de son frère Jean-Paul qui est au plus mal. Gide s'apprêtait à prendre le train pour aller le voir, lorsque sa mort est annoncée par un télégramme. Il court avertir Mme Allégret, toute la famille partira le soir pour Arcachon, mais lui n'ira pas⁴⁰.

Le même jour, André Gide écrira à Jean Schlumberger :

J'allais partir pour Arcachon, fort alarmé par un coup de téléphone ; mais à l'instant, j'apprends qu'il est déjà trop tard. Tout est fini. Les souffrances et angoisses étaient telles, ces derniers temps, que cette fin est une délivrance. Bien lugubre tout de même. Mme A[llégret] et la sœur partent ce soir avec Marc. Partirai-je aussi ? Je ne crois pas⁴¹.

Jean-Paul Allégret était mort chez lui, villa *La Savane*. Force nous est de constater que sa disparition mettra un point final à la production de notre auteur régional qui lui survivra pourtant jusqu'au mois de décembre 1937.

Comme il est facile de le deviner, ce court passage d'André Gide en août 1930, dans notre ville, n'était pas passé inaperçu de nos journalistes locaux. Dans l'*Avenir d'Arcachon* du dimanche 31 août 1930, on pouvait lire :

Arcachon est décidément la Terre des littérateurs. Tandis que Cocteau est revenu dans son auberge de Piquey où il cherche à revivre les douces années qu'il y passa avec Radiguet, le surveillant comme une mère vigilante pour l'empêcher d'aller se noyer, quand trop bourré de stupéfiants il menaçait d'en finir avec la vie. Que de fois aidé par l'hôtesse et les braseros des pêcheurs de la côte dut-il courir sur la plage pour retrouver le blond auteur du "Diable au corps".

André Gilles était aussi notre hôte et il le serait encore si le mauvais état des trottoirs du Cours Lamarque de Plaisance n'avait rebuté cet amateur de footing. Deux fois par jour il allait bouquiner à la Librairie Générale et tout en vantant le pays qu'il trouvait exquis, il se plaignait amèrement de cailloux qui meurtrissait ses pieds.

L'article était signé des initiales G. de P. dans lesquelles, bien sûr, il n'est pas difficile de deviner Guy de Pierrefeux. Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il ignorait l'œuvre d'André Gide au point d'écortcher son nom d'une telle façon. Son nègre n'aurait pas manqué alors de combler cette lacune ! La faute est sans doute à attribuer au linotypiste qui ne faisait là que répéter une erreur de dénomination assez fréquente si l'on en croit Gide lui-même quand il parle de son épouse :

Elle voudrait que son nom ne fût jamais et nulle part prononcé, sinon par quelques bouches amies et par celles des pauvres paysans qu'elle soigne et qui l'appellent "Madame Gille"⁴².

Aujourd'hui, ce n'est pas sans une certaine surprise que je lis, dans la conclusion du livre que l'académicien français José Cabanis vient de consacrer au *diable de la Nrf*, cette remarque désabusée au sujet du démon qui se serait emparé de plusieurs auteurs, dont André Gide, à l'origine cette revue :

C'est ici le Malin des pissotières dans sa vérité, honteux, minable, sordide, maître en petites impostures, comme il le fut dans la vie de quelques-uns de la *NRF* quand ils suivirent ses directives, sans y croire⁴³.

Quand j'étais jeune, il y a maintenant bien longtemps, je fréquentais, à mon corps défendant, une école privée bien pensante située non loin du château de Montesquieu et dans laquelle l'histoire était enseignée par un professeur qui s'appelait Gaston Duthuron. Celui-ci avait publié au début des années cinquante un ouvrage consacré à la Révolution française qui lui avait valu le prix littéraire de la ville de Bordeaux. Il était propriétaire dans les environs d'une très belle maison dessinée par l'architecte Victor Louis et qui renfermait une somptueuse bibliothèque. Je me souviens très bien d'une remarque qu'il nous avait faite en classe et qui m'avait frappé quoique qu'elle ait été bien dans son style : "Je vais vous dire, les garçons, André Gide : que des histoires de pissotières !".

Comme ce Gaston Duthuron se disait par ailleurs secrétaire particulier de François Mauriac, je me demande maintenant s'il défendait par là une opinion personnelle ou bien s'il ne faisait que répéter un point de vue entendu chez l'illustre occupant de Malagar, qui n'avait jamais accepté le qualificatif d'auteur régionaliste dont l'avait gratifié André Gide.

Jean-Pierre ARDOIN SAINT AMAND

NOTES

- 1) Pierre de Boisdeffre, *Vie d'André Gide, Tome I : Avant la fondation de la N.R.F., 1869-1909*, Hachette, Paris-1970, p. 134.
- 2) Sarah Ausseil, *Madeleine Gide ou De quel amour blessée*, Robert Laffont, Paris-1993, p. 64.
- 3) C'est Charles Baudelaire, le premier, qui semble avoir utilisé ce terme de "berquinade". Poussant ainsi le propriétaire d'une des plus anciennes villas de la Ville d'Hiver, la villa Berquin, à débaptiser sa maison au profit de Fragonard, un peintre contemporain de cet Arnaud Ber-

quin dont l'œuvre lui semblait davantage capable d'obtenir de la postérité une indulgence durable.

- 4) André Gide, *Si le grain ne meurt*, Le Livre de Poche, Paris-1966, p. 248.
- 5) *Ibid.*, p. 262-263.
- 6) Jean Delay, *La jeunesse d'André Gide, tome 2 d'André Walter à André Gide (1890-1895)*, Gallimard, Paris-1957, p.19.
- 7) Claude Martin, *André Gide : Correspondance avec sa mère 1880-1895*, Gallimard, Paris-1988, p. 103.
- 8) *Ibid.*, p. 104.
- 9) Sans doute Alice Widmer, fille d'Isabelle Démaress, cousine germaine de Madeleine et d'André Gide.
- 10) Jean Schlumberger, *Madeleine et André Gide*, Gallimard, Paris-1956, p. 58.
- 11) *Ibid.*, p. 53.
- 12) *Ibid.*, p. 54.
- 13) De son véritable nom : Albert Gourrond.
- 14) Le fait que deux de ses oncles aient épousé des demoiselles de La Bruyère ne peut être qu'une coïncidence avec le nom de cette villa. Emmanuel de Witt n'était pas riche et la tradition familiale raconte que c'était sa belle-mère, sœur des banquiers Mallet, qui avait certainement financé cet achat.
- 15) André Gide, Jean Schlumberger, *Correspondance 1901-1950*, Gallimard, Paris-1993, p. 1029-1030.
- 16) Christian Grand, *Trois siècles de banque : de Neufville-Schlumberger-Mallet 1667-1991*, Editions E.P.A., Paris-1991, p. 38.
- 17) *Ibid.*, p. 102.
- 18) André Gide, Jean Schlumberger, *Correspondance 1901-1950*, op. cit., p. 1030-1031.
- 19) *Ibid.*, p. 1031.
- 20) Robert de Witt, arrière-arrière-petit-fils de François Guizot, né à Arcahon le 28 mars 1911, se suicidera le 18 janvier 1971 à Pierrefitte sur Sauldre.
- 21) L'année suivante, une souscription sera ouverte pour financer l'érection d'un monument rappelant la tentative malheureuse de Latham au départ de Sangatte. Si dans la liste des souscripteurs apparaissent bien sûr les noms de Louis Blériot pour 100 francs, de M. et Mme Emmanuel de Witt pour 20 francs, on remarque aussi parmi les premiers et pour 100 francs, le Casino de Deauville et le restaurant Chez Maxim's. On n'est pas homme du monde sans se faire quelques obligés !

- 22) Claude Martin, *La maturité d'André Gide. De Paludes à L'Immoraliste (1895-1902)*, Klincksieck, Paris-1977, p. 539.
- 23) Jean Schlumberger, *Madeleine et André Gide*, op. cit., p. 23.
- 24) François Lesure, *Claude Debussy, Correspondance 1884-1918*, Hermann éditeurs, Paris-1993, p. 105.
- 25) Jean Goujon a écrit en 1988 une importante biographie de Pierre Louÿs qui est dédiée à l'ancien maire d'Arcachon.
- 26) André Gide, Jean Schlumberger, op. cit., p. 455-456.
- 27) Où il était né le 10 février 1881.
- 28) André Gide, *Journal (1889-1912)**, Americ=Edit, Rio de Janeiro-1943, p. 250.
- 29) Catherine Allégret, *Les souvenirs et les regrets aussi...*, Fixot, Paris-1994, p. 27.
- 30) André Gide, *Journal (1813-1922)***, Americ=Edit, Rio de Janeiro-1943, p. 322.
- 31) André Gide, Jean Schlumberger, op. cit., p. 653.
- 32) Grande amie (par le sentiment mais non par la taille puisqu'elle était surnommée " la petite dame ") d'André Gide et mère d'Elisabeth Van Rysselberghe avec laquelle Gide aura une fille : Catherine.
- 33) Maria Van Rysselberghe, *Les Cahiers de la Petite Dame*, Tome 1, Gallimard, Paris-1973, p. 31.
- 34) Reproduite dans le quatrième tome de *La Littérature Française* d'André Lagarde et Laurent Michard, Bordas et Laffont, Paris-1972.
- 35) André Gide, *Journal (1923-1931) ****, Americ=Edit, Rio de Janeiro-1943, p. 289.
- 36) *Ibid.*, p. 290-291.
- 37) Robert Fleury, *Arcachon ville de santé in Le littoral gascon et son arrière-pays*, Tome II, Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch, Arcachon-1993, p. 192.
- 38) Cahiers André Gide n° 10, *Correspondance André Gide, Dorothy Bussy, Tome II (Janvier 1925 - novembre 1936)*, Gallimard, Paris-1981, p. 294.
- 39) André Gide, Jean Schlumberger, op. cit., p. 829.
- 40) Maria Van Rysselberghe, *Les Cahiers de la Petite Dame*, Tome 2, Gallimard, Paris-1974, p. 115-116.
- 41) André Gide, Jean Schlumberger, op. cit., p. 832.
- 42) André Gide, *Et nunc manet in te*, Ides et calendes, Paris-1951, p. 81-82.
- 43) José Cabanis, *Le diable à la NRF 1911-1951*, Gallimard, Paris-1996, p. 172.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ALLEGRET Catherine, *Les souvenirs et les regrets aussi...*, Fixot, Paris-1994.
- AUSSEIL Sarah, *Madeleine Gide ou De quel amour blessée*, Robert Laffont, Paris-1993.
- de BROGLIE Gabriel, *Guizot*, Perrin-1990.
- CABANIS José, *Le diable à la NRF 1911-1951*, Gallimard, Paris-1996.
- COLLECTIF, *Actes du colloque François Guizot (Paris, 22-25 octobre 1974)*, Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Paris-1976.
- de COSSE BRISSAC Anne, *La Comtesse Greffulhe*, Perrin, Paris-1991.
- DELAY Jean, *La jeunesse d'André Gide*, (deux volumes), Gallimard, Paris-1957.
- GIDE André, *Les cahiers et les poésies d'André Walter*, Gallimard, Paris-1952.
- GIDE André, *Si le grain ne meurt*, Gallimard, Paris-1954.
- GIDE André, *Et nunc manet in te* suivi de *Journal intime*, Ides et calendes, Paris-1951.
- GIDE André, *Correspondance avec sa mère 1880-1895*, Gallimard, Paris-1988.
- GIDE André, *Journal (1889-1939)*, (quatre volumes) Americ=Edit, Rio de Janeiro-1943.
- GIDE André, BUSSY Dorothy, *Correspondance II janvier 1925-novembre 1936*, Gallimard, Paris-1981.
- GIDE André, SCHLUMBERGER Jean, *Correspondance 1901-1950*, Gallimard, Paris-1993.
- GOUJON Jean-Paul, *Jean de Tinan*, Plon, Paris-1991.
- GRAND Christian, *Trois siècles de Banque de Neufville, Schlumberger, Mallet 1667-1991*, E/P/A éditions, Paris-1991.
- de MANTEYER Georges, *Mr de Pierrefeu*, Gap-1941.
- MARTIN Claude, *La maturité d'André Gide. De Paludes à L'Immoraliste (1895-1902)*, Klincksieck, Paris-1977.
- RUFENACHT Charles, *Michel de la Roche (1775-1852) Ses aïeux et ses descendants*, Alès-1990.
- SCHLUMBERGER Jean, *Madeleine et André Gide*, Gallimard, Paris-1956.
- SIGNORET Simone, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, Seuil, Paris-1976.
- VAN RYSELBERGHE Maria, *Les Cahiers de la Petite dame 1918-1951*, (quatre volumes) Gallimard-1977.

IL Y A 200 ANS, BOUDON DE ST-AMANS DÉCOUVRAIT LE PAYS DE BUCH

C'est bien le bicentenaire du voyage "initiatique" entrepris par le célèbre naturaliste agenais que nous pourrions fêter en 1997, car ce voyage-découverte dont la relation la plus connue date de 1818⁽¹⁾ a bel et bien été réalisé en l'an V, contrairement à ce qu'ont pu affirmer des auteurs et historiens contemporains.

Sans doute avant d'entrer dans le vif du sujet n'est-il pas inutile de dresser un rapide portrait du personnage. Jean Florimond Boudon de St-Amans, né en 1748 à Agen, mort dans cette même ville en 1831, a vécu une partie de son existence, en dehors de nombreux voyages à l'étranger⁽²⁾, à Castelculier près d'Agen, où, dans le magnifique parc entourant son château, il avait créé un vrai jardin botanique⁽³⁾. Il est qualifié de naturaliste, archéologue et littérateur⁽⁴⁾.

D'abord brillant lieutenant au régiment de Vermandois-infanterie, attaché au service de la marine lors des expéditions aux Antilles, après 1769, «il quitte l'armée, se marie et se fixe dans sa ville natale où il s'adonne aux sciences, publie de nombreux articles dans les revues savantes



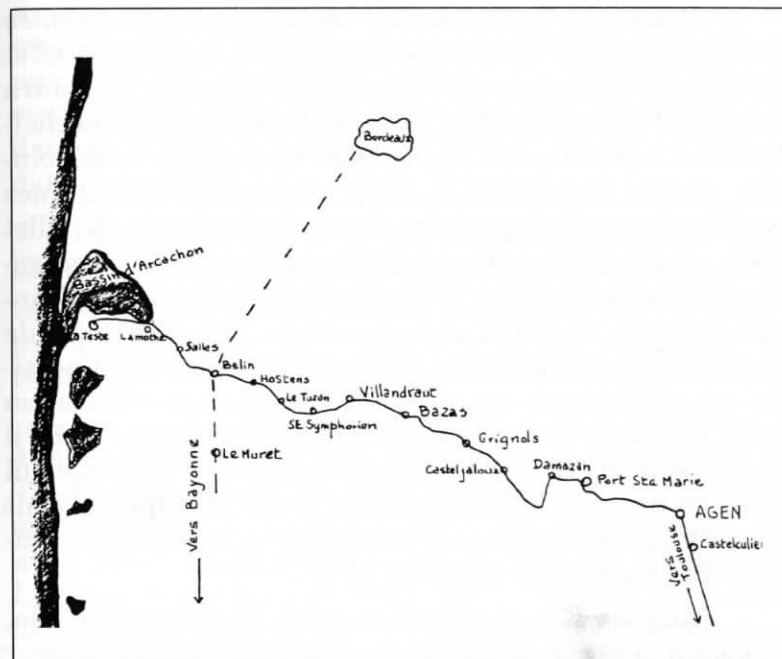
Boudon de St-Amans
(extrait de *Guienne Historique*)

de l'époque. Pendant la Révolution, nous le trouvons professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale d'Agen⁽⁵⁾.

Sa vie publique est assez mouvementée. Fondateur avec quelques amis, dont Lacépède et Paganel, de la Société Académique d'Agen, nommé en 1790, par le roi, commissaire du département de Lot-et-Garonne, ensuite vice-président de l'administration supérieure du département, il est destitué sous la Terreur, comme ci-devant noble. Après la tourmente, il est rappelé par ses concitoyens au Conseil Général dont il reste président jusqu'à sa mort⁽⁶⁾. Il assiste à ce titre au sacre de Napoléon⁽⁷⁾.

Esprit curieux, il va donc entreprendre un voyage au cours duquel il fera de nombreuses découvertes dans la flore et la faune des Landes lot-et-garonnaises et girondines. L'itinéraire de Boudon de St-Amans se décline ainsi : partant d'Agen, accompagné vraisemblablement d'un compagnon, il se dirige vers Port Ste-Marie et il commence sa récolte de plantes et d'insectes. Puis il bifurque vers Damazan sur le chemin duquel il admire un beau site qu'«a chanté le poète Théophile dans des vers maintenant oubliés»⁽⁸⁾. Saint-Amans met ensuite le cap sur Casteljalous et Villandraut, dont il ne manque pas de visiter le château et du haut de ses murs en ruine d'évoquer ses fastes d'autrefois. Ainsi qu'il l'avait envisagé dans sa préparation du voyage, il passe par Saint-Symphorien, le Tuzan et Hostens où, lors d'une halte chez un cabaretier, prudent, "il juge inutile de parler de bonne chère : on connaît l'austère frugalité des habitants des Landes»⁽⁹⁾.

Il avait prévu que l'étape suivante, avant d'entrer dans le Pays de Buch, serait Le Muret⁽¹⁰⁾. Actuellement, le trajet normal depuis St-Symphorien emprunte un autre itinéraire, mais à cette époque, Le Muret est une étape importante sur la route de Paris à Bayonne en passant par Bordeaux. Or, dans la narration de son voyage, cette étape ne figure plus ; il va directement de Hostens à Salles en passant par Belin et «en marchant presque toujours dans les landes rases". Puis il découvre le bois de La Mothe, Le Teich, Gujan et enfin entre dans La Teste.



Lors de ce périple, «à plusieurs reprises, St-Amans et son compagnon manqueront de se fourvoyer : nulle part peut-être un guide n'est plus nécessaire, les chemins ou plutôt les sentiers dirigés à travers les bruyères et les bois représentent les détails d'un vaste labyrinthe. Nous aurons aussi l'occasion de remarquer plusieurs fois combien l'usage des échasses est avantageux dans ces terres tourbeuses et noyées et l'adresse avec laquelle les gens du pays se servent de cet utile support»⁽¹¹⁾.

La personnalité de St-Amans définie, son itinéraire tracé, essayons maintenant de préciser le calendrier de son voyage.

Dans une étude publiée par la Société Historique, Pierre Galban⁽¹²⁾, après avoir analysé une partie du récit de St-Amans, relatant le naufrage de la corvette l'Ile de Ré dans les passes du bassin d'Arcachon⁽¹³⁾, prend position sur la date où St-Amans pouvait se trouver dans la contrée, écoutons-le développer ses arguments :

«Boudon de St-Amans dut séjourner à La Teste entre le 15 juillet 1801 et le 4 janvier 1803. Il raconte en effet qu'il assista aux fêtes de la Pentecôte et qu'il y rencontra le captal François de Ruat, dernier Captal revenu au chef-lieu du Captalat pour la première fois depuis la Révolution, auquel la population, dit-il, multipliait les marques de déférence et de respect. Or, c'est le Concordat du 15 juillet 1801 qui rétablit les fêtes religieuses du calendrier grégorien et c'est le 4 janvier 1803 que décède à Bordeaux François de Ruat. Ce serait donc aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1802 qu'aurait assisté St-Amans ; mais il est possible que la tolérance des autorités ait permis la célébration de la Pentecôte avant la signature du Concordat»⁽¹⁴⁾. Et il conclut que St-Amans n'a pas pu assister au naufrage qui avait eu lieu en 1797. Cependant, prudent, l'auteur avait suggéré auparavant dans le texte que : «s'il fut témoin oculaire du naufrage, ce serait en 1797»⁽¹⁵⁾.

Jacques Ragot «penche» pour la même période, propice à la venue de St-Amans dans notre région, et pour la même raison : la rencontre avec le Captal de Buch. Et citant St-Amans, il signale aussi que ce dernier en «1801 voit encore debout la tour du château des Captiaux de Buch à La Teste et quelques ruines qui signalent encore la demeure des Captiaux.»⁽¹⁶⁾.

Une autre version nous vient des Landes sous la plume de Michel Druhen⁽¹⁷⁾ qui préfère, lui, la date de 1811 en s'appuyant sur le témoignage de St-Amans visitant les semis de Brémontier au Geniès. Cet auteur dit «qu'en 1811, les premiers semis ont déjà 8 ou 9 ans, ce qui laisserait supposer qu'ils ont été commencés en 1802 ou 1803».

Nous n'entrerons pas dans la polémique qui consisterait à déterminer à quelle époque on peut officialiser les premiers semis de Brémontier, sans compter les essais antérieurs des précurseurs tels que le Captal de Buch de Ruat ou Peyjehan⁽¹⁸⁾. Notre recherche s'orientera plutôt vers des témoignages d'érudits agenais qui ont abondamment étudié la vie et l'œuvre de Boudon de St-Amans⁽¹⁹⁾. Une correspondance des plus intéressantes permet de connaître

en effet la date réelle de ce voyage qui l'a conduit jusqu'au cœur du Pays de Buch et dont la publication la plus connue fut imprimée en 1818 ; remarquons dès à présent que vers la fin de son ouvrage, il s'adresse à Malte-Brun⁽²⁰⁾ à la date du 18 octobre 1812. Déjà un écart important avec la date de parution.

Ce sont plusieurs lettres, adressées à un jeune journaliste qu'il honore de son amitié, Bory de St-Vincent, qui précisent sans aucune ambiguïté le contexte de ce voyage puisque nous pouvons suivre presque au jour le jour les préparatifs et les premiers pas de St-Amans.

Avant de poursuivre, disons notre étonnement quant à la destination du voyage qui semble être avant tout La Teste de Buch. En effet, dans une des premières missives signalées par Ph. Lauzun⁽²¹⁾, datée du 7 floréal an V (26 avril 1797) et adressée donc à : «M. Bory de St-Vincent à La Teste de Buch, département de la Gironde», St-Amans situe parfaitement sa destination, regrette de ne pas trouver présent dans ce pays son compagnon, lui demande cependant tous les renseignements possibles pour faciliter son voyage et sollicite de sa part les recommandations auprès des populations locales. Il lui écrit : «Daignez au moins me laisser vos traces à suivre et les moyens de les suivre. Veuillez me donner quelques renseignements sur la manière de parcourir avec quelques profits ce pays à demi-barbare et me recommander en partant à vos amis, comme quelqu'un qui ne leur sera point à charge et qui leur demandera seulement le moyen de voir le pays qu'ils habitent d'une manière sûre, c'est-à-dire des guides honnêtes, etc...».

Deux points sont à relever après cette première lecture :

- 1) Avant d'entreprendre son voyage, St-Amans s'entoure de précautions, s'informe auprès de son ami qui semble séjourner souvent à La Teste et nous verrons plus loin qu'en fait St-Amans, reculant son départ pour raison d'intempéries, retrouva Bory encore à La Teste.

2) St-Amans ne vient pas à La Teste par hasard, Bory lui a sans doute « vanté » les richesses de la flore du Pays de Buch, car dans une autre lettre datée du 19 floréal an V, dans laquelle St-Amans annonce le retard de son voyage vu le mauvais temps, il tourne son propos ainsi : « Adieu Monsieur, ne doutez pas de l'impatience que j'ai de vous embrasser sur une terre dont vous avez pris possession au nom des sciences ». Le propos est grandiloquent, on dirait que Bory a découvert une *terra incognita*.

La troisième lettre datée du 9 Prairial an V (28 mai 1797) nous confirme enfin son départ. St-Amans précise donc : « Me voici en route mon cher monsieur. Le désir de vous voir bientôt m'engage à vous prévenir que je m'approche du rendez-vous. Je prends la route de Villandraeu St-Symphorien et le Muret pour me rendre à La Teste où je compte arriver mercredi ». Il termine sa missive ainsi : « Adieu monsieur, si vous n'êtes point à La Teste lorsque nous y arriverons, je me présenterai sous vos auspices au Général Cravey »⁽²²⁾.

Ils se sont retrouvés à La Teste, si on en croit une autre lettre de St-Amans adressée en 1808 à son jeune ami domicilié à cette époque à Paris. Il lui rappelle le souvenir de leur rencontre qu'il a consignée dans un manuscrit relatant ce voyage. Voici une partie de ce récit : « Nous trouvâmes à La Teste mon compatriote Bory de St-Vincent, venu depuis quelques jours de Bordeaux pour se réunir à nous »⁽²³⁾. Après une indisposition passagère maintenant rétablie, il nous attendait pour faire une excursion à la batterie de la Roquette située, comme je l'ai dit, sur la côte à l'entrée du Bassin d'Arcachon »⁽²⁴⁾. Ce passage du manuscrit de St-Amans n'a pas été reproduit dans la publication qu'il en fit dix ans plus tard (1818). « Le temps avait marché. L'Empire était tombé, les Bourbons étaient revenus. Bory était en exil traqué par la police, St-Amans devenu un fervent royaliste, autant de raisons pour qu'il ait cru devoir se taire à ce moment sur le compte de son ancien ami »⁽²⁵⁾.

St-Amans garda un très bon souvenir de son passage

dans notre contrée, nous le sentons bien lorsqu'il remercie son ami dans cette missive : « J'ai reçu avec tout l'intérêt et la reconnaissance possible la carte des environs de La Teste. Je suis d'autant plus sensible à cette attention de votre part et cette carte me sera d'autant plus précieuse, qu'elle me retracera un pays où j'ai eu le plaisir de vous connaître, que j'ai parcouru avec vous et dans lequel j'ai reçu des honnêtetés dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire »⁽²⁶⁾.

Après l'analyse de ces lettres, soulignons que St-Amans a bien l'intention de se rendre à La Teste pour les fêtes de Pentecôte, en mai 1797, ce qui contredit M. Pierre Galban qui pensait que les fêtes religieuses n'étaient pas remises à l'honneur à cette époque. A ce sujet, St-Amans répond à Bory St-Vincent que, son départ ayant été retardé vers La Teste pour cause d'intempéries : « Me voilà fixé, je reste et j'accepte avec joie le nouveau rendez-vous pour les fêtes de la Pentecôte ». Quant à l'idée émise par M. Galban (non-présence de St-Amans en 1797 sur le Bassin lors du naufrage de "l'Ile de Ré"), elle ne tient plus, le premier voyage s'étant déroulé effectivement en mai 1797⁽²⁷⁾.

Alors pourquoi cette parution tardive de son ouvrage qui a troublé bon nombre d'historiens contemporains ? L'explication, nous la devons à M. Ph. Lauzun⁽²⁸⁾, qui nous précise la chronologie de la publication de ses différents écrits : « Boudon de St-Amans publie en 1799 la relation du premier voyage à La Teste, dans les journaux scientifiques, et en groupait les articles en un petit volume, tiré à part à un petit nombre d'exemplaires sous le titre de *Précis d'un voyage agricole botanique et pittoresque dans les Landes* (Paris, An VII, 1799, In 8°). Vingt ans plus tard, il jugera à propos de le refondre et de l'argumenter à la suite de plusieurs autres voyages qu'il fit dans ces régions. Il parut donc en 1818 sous le titre *Voyage agricole botanique et pittoresque dans une partie des Landes de Lot-et-Garonne et de celles de la Gironde*, chez Prosper Noubel à Agen. A la suite se lisent d'abord une lettre à Malte-Brun, pages 179 à 190, puis un itinéraire botanique ou catalogue des plantes les

plus remarquables observées dans le cours du voyage précédent, pages 191 à 214».

La dernière version que nous connaissons donc de l'ouvrage a sans doute rassemblé la relation de plusieurs voyages réalisés à des dates différentes ; ainsi lorsque St-Amans cite les semis de Brémontier, peut-être s'agit-il des premiers, faits en 1787 mais abandonnés en 1793, ou bien de ceux repris en 1801-1802.

La seule précision sur ces semis est le lieu-dit «Génies»⁽²⁹⁾. Or, selon Robert Aufan, il n'existe pas de lieu ainsi qualifié dans notre région où Brémontier aurait pu exercer ses activités ; peut-être s'agit-il de la dune de Gines-tras, qu'il aurait pu confondre avec le français genêt (ginestre en gascon). D'après Lalesque, cette lette aurait été ensemencée en 1813, d'après Déjean en 1818. Il nous restera sans doute encore à cerner cette appellation afin de préciser l'époque à laquelle les semis ont été pratiqués par Brémontier avant de dater cette partie du voyage. A ce sujet, un complément nous est fourni par St-Amans qui signale dans son récit que : «Les semis visités sont contrôlés par un nommé Guillaume, logé dans une cabane rustique, qui regrette que le Club de La Teste n'existe plus». Sans doute s'agit-il du club des Hommes libres dissous en 1794. Ce qui pousserait malgré tout à situer cette visite assez près de 1797, le souvenir de cette disparition étant encore vivace dans les mémoires.

Le deuxième élément auquel St-Amans fait référence dans ses écrits se rapporte à «la Batterie de la Roquette située comme je l'ai dit sur la côte à l'entrée du Bassin d'Archachon» et qu'il a visitée en compagnie de Bory St-Vincent, sans doute en 1797 lors de son premier voyage. Le récit qu'il fit de son passage dans ce lieu défensif nous laisse perplexe et trouble notre jugement pour dater l'événement : «Quoi qu'il en soit, la batterie construite en bois est maintenant hors de service. Trois ou quatre pièces de campagne qu'on peut transporter sur leurs affûts sur les points voisins remplacent cette batterie qui n'est plus là que pour

la représentation. Quelques magasins, quelques mats élevés pour les signaux, une baraque en planche pour loger le détachement d'artillerie des garde-côtes, forment seuls un petit hameau où s'arrêtent les yeux sur cette plage ingrate et déserte⁽³⁰⁾».

Or nous savons : «Que cette batterie installée en 1792, réparée en 1794 et 1797, est démolie en 1801-1802, reconstruite en 1803 à quelque distance ; les Anglais la saccagèrent en 1807. Réparée, elle fut de nouveau volontairement incendiée le 2 août 1814, vraisemblablement par des réfractaires et, d'après A. Rebsomen, c'est un kilomètre plus au nord que ce fort fut reconstruit sous le nom de "Batterie du sud", etc...»⁽³¹⁾. St-Amans a donc pu très bien y séjourner en 1797 avant la deuxième réparation ou entre 1801 et 1803, encore un doute sur cette partie du voyage.

Il signale aussi dans son récit que «débarqués près de l'ancienne batterie de la Roquette située sur le "pila", Meynier capitaine d'artillerie des garde-côtes fit tirer une volée à ricochet de ses pièces de campagne», c'est dire qu'elles étaient opérationnelles⁽³²⁾. A ce sujet, l'abbé Petit⁽³³⁾ explique qu'à La Teste le conseil rétablit le titre de commandant de la Roquette en faveur de Meynier le 14 brumaire an V (4 nov. 1796) ; St-Amans a donc très bien pu entrer en contact avec cet officier lors de son premier voyage.

Nous avons essayé dans ce propos d'apporter un nouvel éclairage sur ce «voyage Pittoresque», dont le résultat fut la publication de 1818, «(dans laquelle) le futur auteur de la flore agenaise donna de très intéressants détails, non seulement sur la flore de cette province mais aussi sur les villes et villages qu'il traversa, les mœurs de ses habitants, les usages locaux ainsi que quelques aperçus sur leur histoire»⁽³⁴⁾.

Sans doute ne saurons-nous jamais le véritable but de ce voyage. Cependant, la teneur des lettres qu'il échangea avec Bory de St-Vincent nous laisse supposer qu'il souhaitait avant tout connaître la région de La Teste. Est-il attiré par les travaux de Brémontier ou par la découverte

de cette côte pour lui inconnue ? Une chose est sûre : ce pays ne l'a pas laissé indifférent et la lecture de son récit a le mérite de nous replonger deux cents ans après, dans l'ambiance d'une époque si proche de la Révolution dont il ne fait qu'effleurer l'aspect testerin alors qu'il en fut le témoin privilégié à Agen.

Michel JACQUES

NOTES

- 1) Le titre de l'ouvrage est le suivant : *Voyage agricole, botanique et pittoresque dans une partie des Landes et de Lot et Garonne et de celles de la Gironde*, publié chez P. Noubel à Agen.
- 2) Membre de l'expédition des Antilles, il en est revenu "imprégné des senteurs tropicales, ardent adorateur de la flore de ces brûlants climats", «Lettres de Boudon de St-Amans à J. Bory de St-Vincent», cité par Ph. Lauzun dans *Revue de l'Agenais*, tome 40e, 1913.
- 3) *Bulletin des amis de Castelculier*, n° 4 et 5, 1992.
- 4) *Ibid.*
- 5) Michel Druhen, *Bulletin de la Société de Borda*, n° 332 p. 176 (1966) et Jules Momméja, *Revue de l'Agenais* (1902), p. 23 : "Les journaux de mer de Florimond de St-Amans". "Il se retrouve le 28 juin 1769 en rade de Brest ; ses voyages maritimes étant terminés, il pouvait revenir à Agen pour raconter ses aventures et fonder à son tour une famille".
- 6) Ph. Lauzun, *ouvrage cité*, p. 333.
- 7) J. Sargos, *Voyage au cœur des Landes*, p. 85.
- 8) Michel Druhen, *ouvrage cité*, p. 176 : "Il s'agit sans doute de Théophile de Viau qui naquit en 1590 à Clairac.»
- 9) J. Sargos, *ouvrage cité*, p. 122.
- 10) Ph. Lauzun, *ouvrage cité*.
- 11) J. Sargos, *ouvrage cité*, p. 86.
- 12) Dr Pierre Galban, *Bulletin de la SHAA* n° 31, p. 16 à 23.
- 13) Il s'agit d'après P. Galban, d'une chaloupe-canonnière, «l'Ile de Ré».
- 14) J. Ragot, *Histoire de La Teste*, p. 83, indique que le 5 nivôse an V : «Le commissaire du directoire exécutif à La Teste signale au commissaire du Directoire exécutif de Bordeaux, que les jeunes gens du Pays voudraient faire renaître les fêtes du Carnaval interdites par la Convention".
- 15) P. Galban, *ouvrage cité*, p. 22 et 23.
- 16) J. Ragot, *ouvrage cité*, p. 45 et 46.
- 17) M. Druhen, *ouvrage cité*, p. 173 à 180.
- 18) Pilat, *la grande dune*, p. 120. Voir R. Aufan, *Bulletin de la SHAA* n° 5, 1974. F. Bouscau, *Bulletin de la SHAA* n° 34. J. Ragot, *Histoire de la Teste*, p. 137 à 139, carte des semis. M. Boyé, *Bulletin de la SHAA* n° 47.

- 19) Nous rappellerons les sources que Ph. Lauzun énumère dans la *Revue de l'Agenais* déjà citée :
 - 1° Oeuvre de M. le Baron Chaudruc de Crazannes, 1832.
 - 2° Eloge de M. de St-Amans par Bartayres.
 - 3° Collection du Dr Bornet au muséum d'histoire naturelle de Paris : «Lettres de Boudon à Bory de St-Vincent», à partir de 1797 ; ce dernier publie son premier ouvrage scientifique à 19 ans, on le retrouve en 1808, capitaine du 5e Régiment des Dragons, est rattaché à l'Etat-major du Maréchal Ney lorsque la guerre avec l'Espagne est déclarée.
- 20) Géographe danois né à Thister, auteur d'une belle géographie universelle (1775-1826).
- 21) *Revue de l'Agenais*, tome 40e.
- 22) Il s'agit de Nicolas Cravey, ancien directeur des postes et commandant en second de la garde nationale de La Teste. F. Labatut, *La Révolution à La Teste*, signale que N. Cravey a quitté La Teste en 1793. Il est nommé adjudant général chef de brigade puis Agent Supérieur Militaire près l'armée des Pyrénées occidentales. Cravey, à Bayonne en 1794, est nommé Chef de l'Etat-major de dépôt général de l'armée des Pyrénées occidentales. Il serait donc revenu à La Teste en 1797 après la guerre contre les Espagnols qui a vu la victoire complète des Français à la Montagne noire après 4 jours de combat, le 20 Novembre 1794 (Cf. Jean Massin, *Almanach du Premier Empire*, p. 17).
- 23) Il faut rappeler que St-Amans voyage vraisemblablement avec l'ami avec lequel il herborise en chemin. «Un homme de mes voisins m'accompagnait dans ce voyage» (*Voyage agricole*).
- 24) Ph. Lauzun, *ouvrage cité*, p. 359.
- 25) *Ibid.*, p. 360.
- 26) *Ibid.*, p. 338-339.
- 27) De plus, dans son récit du naufrage de l'Ile de Ré, St-Amans suggère que les marins de la canonnière "comptaient prendre part aux plaisirs de la Pentecôte qu'on annonçait cette année devant être très vifs».
- 28) *Revue de l'Agenais*, ouvrage cité, p.338.
- 29) M. Druhen, *ouvrage cité*.
- 30) Texte de St-Amans, *ouvrage cité*, p. 134.
- 31) *Bulletin de la SHAA*, n° 61, p.41 à 46.
- 32) Texte de St-Amans, *ouvrage cité*, p. 133.
- 33) *Le Capitulat de Buch pendant la Révolution française*, p. 135. On peut enfin signaler pour enlever les derniers doutes sur la présence de St-Amans sur les lieux du drame de la corvette que, le lendemain, il voit le vaisseau échoué sur le banc du Matoc qu'il aborde avec un marin testerin, et il commente sa découverte : «Qui reconnaîtrait (le navire) maintenant, ses mats abattus, ses ponts enfoncés, son bordage emporté, ses membres fracassés ; qui le reconnaîtrait immobile sur le sable ?» (*Voyage agricole*, p. 116).
- 34) *Ibid.*, p. 338.

HISTOIRE DU FOOTBALL A ARCACHON

(compléments à la première partie)

Des contraintes de mise en page et des questions non élucidées avaient conduit à des «impasses» dans le précédent bulletin. En attendant de pouvoir poursuivre et mettre un terme à l'historique entrepris, voici quelques compléments d'information communiqués par des lecteurs.

L'équipe du début des années 30 présentée à la page 60 avait la composition suivante : Lalande dit *Menine*, Cubié, René Daugès, René Royer, André Daugès, Dapoigny surnommé *La faucheuse*, Louis Castagnet, Verdot, Gaston Dousse, Pierre Dubet, Bidouze et Enemecio Pi. Le dirigeant présent sur le cliché se nommait M. Cazalet et travaillait à la pharmacie de l'Aiguillon, «la pharmacie Uzubeck».

Pour la saison 1937-1938, le team conservé sur pellicule garde encore quelques secrets, quatre joueurs n'ayant pu être identifiés.

Encadrés par des dirigeants on retrouve donc : ..., ..., ..., Gaston Dousse et Jaloustre ; devant eux, (le jeune Lalande), Dufiet, André Bédouré et ... ; au premier rang : Lalande, Lagarde et Cubié.



S'agissant des Jeunes de Saint-Ferdinand, les joueurs de la saison 1939-1940 (cliché de la page 68 du précédent bulletin) se nommaient : Le Touze, Marcel Lavy, Pierre Hamery, Albert Lafitte, Bourges, Lagarde, Robach, Claude Hamery, Marcel Simon, Marliac et Besson ; figurent avec eux sur la photo, Nériez et Pérez. Quant à l'équipe de la saison 1940-1941 dont la composition a été donnée page 63, en voici la reproduction.



Enfin, les Bleus de Notre-Dame de la saison 1931-1932 (cliché de la page 67), qu'accompagnent l'abbé Las-serre, Philippe et M. Harancot, étaient les suivants (de l'ar-rrière vers l'avant) : R. Quillac, W. Robertson, Courvoisier, Le Floch, Duprat, M. Courcy, L. Lacour, M. Fauquet, J. Maillard, R. Duprieu et P. Duprat.

On retrouve deux de ces joueurs dans l'équipe de la saison 1937-1938.



On reconnaît, en arrière-plan, après le dirigeant ; ..., Duvacher, ..., Plantey, Normand ; par-devant, Jean Maillard, Maubourguet, Courcy ; au premier plan : Camin, ..., Oberkugler.

Une dernière remarque s'impose. L'écusson des Jeunes de Saint-Ferdinand était à l'origine très patriotique : sur fond blanc se détachaient en bleu les liserés, le sigle J.S.F. et la mouette, volant au-dessus d'un V (victoire ?) rouge. Après la guerre, le fond devint bleu au sommet et jaune pour le triangle inférieur, la mouette (?) vira au doré, le V se transforma en une ancre-croix qui demeura rouge.

Michel BOYÉ

TEXTES ET DOCUMENTS

VENTE DU 4 AVRIL 1791 : DEJEAN A HAMEAU

(Texte communiqué par A.M., La Teste-de-Buch)

Par devant le notaire royal à La Teste de Buch, chef lieu de canton, district de Bordeaux, département de la Gironde, soussigné en présence des témoins bas nommés

Est présente Delle Marie Dejean, épouse de Sr Joseph Domain, capitaine de navires, et de lui, à ce présent, duement autorisée pour la validité des présentes, demeurant ensemble sur ladite paroisse de la Teste

Laquelle sous ladite autorité a par ces présentes vendu et promis de garantir de tous troubles, dettes, hipotèques, évictions et autres empêchemens généralement quelconque

A Sr André Hameau, maitre tailleur d'habits habitant de ladite paroisse de la Teste, aussi à ce présent et acceptant acquérir pour lui, les siens et ayans cause, c'est à savoir :

une maison, située en la susdite paroisse de la Teste, quartier de Migon, près celui du Saubonna, à laditte vendresse appartenant en propre, venant du chef de sa mère, consistant en trois chambres basses et un grenier, avec deux chais, dont un attenant ladite maison, et l'autre séparé établi au devant d'icelle place, et jardin confrontant ensemble du devant au chemin qui conduit du saubonna à l'Eglise,

du couchant a la vigne du Sr Baleste Lapalure, du midy aux possessions de la veuve Lalanne et du nord, au jardin de M. Chassaing sauf mieux confrontes désigner ses limites et si besoin est.

Relevant de la ci-devant directité dudit Chassaing, à cause de son ci-devant fief de Palu, et vers lui chargé de certaines rentes que les parties n'ont su nous dire, de ce enquises, quitte de tous arrérages du passé jusqu'à ce jour.

Pour par le Sr Hameau jouir, faire et disposer de ladite maison et dépendances, ses entrées, issues et servitudes accoutumées, appartenances et dépendances du tout en pleine propriété, usufruit et comme de chez lui appartenant à juste titre au moyen des présentes, à compter de ce jour, à l'effet de quoi ladite Dejean épouse autorisée dudit Sr Domain lui en transporte tous les droits de propriétés, fruits et sol sans en rien réserver ni excepter, avec garantie comme dit est.

Cette vente ainsi faite moyennant le prix et somme de douze cents livres a compte de laquelle ledit Sr Hameau en a payé et réellement délivré à ladite Dejean qui le reconnoît en écus d'argent de six livres pièce qu'elle a pris, comptés et retirés à la vue desdits notaire et témoins, celle de cent cinquante livres dont elle octroie quittance aux peines de droit.

Et à l'égard des mille cinquante livres restantes ledit Sr Hameau promet et s'oblige de les payer à ladite Dejean sous l'autorité de son mari, soudain que le dit acquéreur aura obtenu des lettres de ratification au sceau du bureau des hypothèques sans opposition, bien entendu que l'expédition des présentes sera présentée et remise audit bureau par ledit Sr Hameau sans aucun retardement et jusqu'alors ledit acquéreur ne payera point d'intérêts à la vendresse.

Et dans le cas où il se trouverait des oppositions contre la vendresse et que les lettres de ratification fussent expédiées à la charge desdites oppositions, ladite Dejean ne pourra exiger le paiement du restant du prix de la présente vente, qu'au préalable elle n'apporte le département en

main levée desdites oppositions sans frais contre ledit acquéreur. Ces conventions sont de condition expresse entre les parties, sans laquelle et son exécution la vente de ladite maison n'aurait été n'y consentie, n'y acceptée : le tout aux susdites peines de droit.

Promet la vendresse remettre audit acquéreur les titres de propriété de ladite maison et dépendances, à sa première réquisition aux mêmes peines que dessus.

Et pour l'exécution des présentes lesdites parties obligent les unes envers les autres et chacune la concernant tous leurs biens présents et à venir, et spécialement ledit Sr Hameau jusqu'à son entière libération ladite maison par lui ci-dessus acquise, sans qu'une obligation déroge à l'autre, le tout soumis à justice.

Fait et passé à La Teste en l'étude du notaire soussigné, l'an mil sept cent quatre vingt onze, le quatre du mois d'avril, après midy, en présence de Sr Pierre Taffard, ci-devant de la Ruade, et Sr Jean Mercié, cordonnier, habitants de la Teste, témoins requis, qui ont signé avec ledit Sr Domain, son épouse et nous notaire, non ledit Hameau qui a déclaré ne savoir de ce interpellé.

Suivent les signatures de : Mary Dejean, Joseph Domain, Taffard, Mercié, Marichon.



Plaque commémorative figurant sur la maison de Jean Hameau (maison natale ou maison familiale ?)

VIE DE LA SOCIÉTÉ

NOUVEAUX ADHÉRENTS

M. Robert Lalande, Gradignan. Mme Léone Bonnacaze, Bordeaux. Office Municipal du Tourisme, La Teste de Buch. Bienvenue à tous.

APPEL

Comme vous le constatez, le nombre d'adhésions est ce trimestre particulièrement faible. Nous lançons donc un appel à chacun de vous pour augmenter le nombre d'abonnés.

Nous sommes actuellement 635, pourquoi pas 700 en fin d'année ? Le bureau vous remercie d'avance de vos efforts.

PUBLICATION ET MEDAILLE

Nos amis de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne viennent de publier les Actes de leur Congrès des 13 et 14 octobre 1995 sous le titre *Frédéric Bastiat et le Libéralisme*.

Ce volume est proposé aux membres de la S.H.A.A au prix de 140 F., franco de port. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat. Les commandes sont à passer à la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bibliothèque Municipale, Rue des Gouverneurs, 64100 Bayonne.

A l'occasion de son cinquantième, la Fédération Historique du Sud-Ouest a fait frapper une médaille commémorative (avers : *la Grosse Cloche*, revers : *F.H.S.O. 1947-1997*) que l'on peut se procurer au prix de 250 francs. S'adresser au secrétariat de la SHAA.

COURRIER

Suite à une erreur d'impression, Charles Daney, auteur de «Lo gran malhur» dans *Arcachon Magazine* 1997 nous écrit : «Les

grands drames, toujours, engendrent des erreurs de comptabilité. Cousteau en savait quelque chose qui conte comment la coulée de Fourvières lui valut ses galons de grand reporter au *Journal*. Ce sont bien 78 matelots du Bassin qui ont péri en mer en 1836. On a quelquefois avancé 77 mais 72, jamais. Une étrange aberration, quelque diable aussi s'en mêlant, ont fort inopportunément fait fourcher mon clavier. Loin de moi l'idée d'atténuer ce drame pour *Arcachon-Magazine* 97. Un tel coup vous estourbit pour des générations. Raison de plus pour demander réparation. D'autant plus que tout le reste est rigoureusement exact...». Rassurons notre ami Charles Daney, les lecteurs du bulletin ne lui tiendront pas rigueur de cette erreur matérielle !

CONSERVATION DU PATRIMOINE

Auteur d'un sauvetage pour lequel il faut lui rendre hommage, Noël Gruet a préservé d'une destruction certaine l'exemplaire unique du cadastre testerin établi en 1810. Restait à prolonger cet acte en assurant le traitement et la conservation du précieux document. Des contacts avaient été pris dès 1995 avec la mairie de La Teste-de-Buch concernée au premier chef. M. Jean-Marie Schmitt vient de décider que sa commune prendrait en charge la restauration de l'ouvrage «impérial» qui viendra bientôt enrichir les Archives Municipales testerines. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'heureuse issue du dossier !

AGENDA

- 10 mai 1997: conférence de Fernand LABATUT à Salles : «Paysages de Salles à travers les siècles»
- 24-25 mai : Forum des Associations à La Teste-de-Buch.
- 29 juin : Salle des Fêtes de La Teste-de-Buch : 1^{res} rencontres «Généalogie et Histoire locale», organisées en collaboration avec le Cercle Généalogique du Bassin et du Pays de Buch (conférences, expositions).
- 26-27 juillet : au port de Larros (Gujan-Mestras) : Fête des bateaux traditionnels et des Cabanes.
- début octobre 1997: Salon du Livre de Bordeaux.
- 24 au 27 octobre à Paris (Sorbonne) : 122^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques sur le thème «Le patrimoine des sociétés savantes».

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les mois de mars et avril ont été l'occasion pour notre société, d'une part de fêter ses vingt-cinq ans, d'autre part de participer à la célébration du cinquantième de la Fédération Historique du Sud-Ouest.

Notre quart de siècle a été brillamment marqué, à l'initiative de la ville de La Teste-de-Buch, par une conférence du professeur Jacques Latrille consacrée à Jean Hameau⁽¹⁾; cette manifestation comportait par ailleurs une exposition sur le plus célèbre des Testerins, réalisée avec le concours essentiel des Archives Municipales de La Teste, du Cercle Généalogique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch et de plusieurs prêteurs auxquels nous renouvelons tous nos remerciements. Quant au journal *Sud-Ouest*, dans son compte rendu, il n'a pas manqué de publier le bilan chiffré et flatteur de vingt-cinq années au service de l'histoire locale.

Le demi-siècle de la F.H.S.O. a été commémoré au Musée d'Aquitaine sur trois jours, avec frappe d'une médaille, multiplication des communications sur les thèmes "Bordeaux porte océane" et "Bordeaux carrefour européen" et présence d'universitaires étrangers, c'est-à-dire avec un faste auquel la S.H.A.A. ne peut (aujourd'hui) prétendre.

Différents dans leur contenu et leur organisation, ces deux anniversaires ont cependant eu un point commun : malgré l'énergie déployée par leurs organisateurs (mairie de La Teste-de-Buch et bureau de la F.H.S.O.), ils n'ont guère attiré la foule des élus !

Loin de nous l'idée de considérer la présence des maires et adjoints, par ailleurs fort sollicités et au nombre de nos plus fermes soutiens, comme allant de soi. Mais ne peut-on pas espérer, à l'aube du troisième millénaire, de ceux qui les épaulent sinon qui les entourent quelques marques d'intérêt pour la culture, y compris et surtout lorsqu'elle est défendue par des bénévoles ? Est-il déraisonnable de penser qu'encourager la vie associative culturelle vaut bien de sacrifier quelques dîners en ville ?

C'est le vœu que je souhaite formuler... en attendant le cinquantième de la S.H.A.A.

Michel BOYÉ

1) Le texte de cette conférence sera publié dans un prochain bulletin.

Société Historique et Archéologique d'ARCACHON

CENTRE SOCIO-CULTUREL - 51 COURS TARTAS - 33120 ARCACHON

Bureau de la Société

Président d'Honneur

M. Jean VALETTE, Conservateur Général du Patrimoine

Président

M. Michel BOYÉ, 18 rue Icare - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 66 36 21

Vice-Présidente

Madame J. ROUSSET-NEVERS - 1 allée Dr Lalesque - Arcachon - 05 56 83 60 77

Secrétaire

M. Pierre GIRAUD, B.P. 27, 33115 Pyla sur Mer

Secrétaires-Adjoints

M. Jacques PLANTEY - 43 av. du Général de Gaulle - Arcachon - 05 56 83 12 74

M. Jacques CLÉMENS - 24, avenue Jean Cordier - 33600 Pessac

Trésorier

M. Robert AUFAN - 56 boulevard du Pyla - 33260 La Teste de Buch - Tél. 05 56 54 48 84

Trésorier adjoint

M. François THIERRY - 11 rue Bonlieu - 33610 Cestas - Tél. 05 56 07 62 52

Conseil d'Administration

Mme Rousset-Nevers - MM. Ardoin Saint Amand - Aufan - Baumann - Boyé - Brouste - Castet - Clémens - Giraud - Jacques - Labat - Labatut - Mormone - Plantey - Stefanelly - Teyssier - Thierry - Valette.

Commissaires aux comptes : MM. Jacques et Stefanelly

Membres honoraires : M. MARCHOU (Président fondateur)
M. RAGOT (Président Honoraire)

Pour tous renseignements à l'adresse de la Société (51 cours Tartas à Arcachon, demander Madame FERNANDEZ - Tél. 05 56 22 58 47)

- 1) - Les demandes d'adhésion sont à envoyer au président qui les soumettra au bureau de la Société lors de la prochaine réunion. Elles devront être accompagnées de la première cotisation.
- 2) - S'adresser au Secrétaire Adjoint pour la rédaction du Bulletin et les communications à présenter.
Les manuscrits insérés ne sont pas rendus.
- 3) - Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera offert à la Société.